



FLORIDIENNE

GROUP



RAPPORT ANNUEL 2013

Profil

Floridienne est un groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial, dans des niches de marché et des marchés de niche. Il est actif dans les secteurs de la chimie, de l'alimentation festive et des sciences du vivant.

Le Groupe compte une trentaine de sociétés dans lesquelles il est en général majoritaire. Toutes ces sociétés adhèrent à des valeurs communes d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, dans un souci de développement durable et d'ouverture sur le monde.

Floridienne Group est côté à la Bourse Euronext Bruxelles, lui offrant ainsi une visibilité internationale et un accès aux marchés de capitaux nécessaires à son développement.

Sommaire

Profil

Entretien avec le Comité de Gestion	2
Chiffres clés 2013	6
Événements marquants	8
Pôle Chimie	10
Pôle Sciences du Vivant / Biofirst	20
Pôle Alimentation festive / Florifood	28
Rapport de Gestion	38
Déclaration de Gouvernement d'entreprise	46
Structure de Floridienne Group	57

Chimie

p10



Le Pôle Chimie se compose de plusieurs sociétés actives dans deux domaines : les additifs pour plastiques servant dans la stabilisation du PVC et l'ignifugation des plastiques, et le recyclage des batteries Ni/Cd, NiMH et Li-ion.

Sciences du Vivant

p20



Le Pôle Sciences du Vivant est présent dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels visant à proposer des alternatives écologiques et durables en agriculture, dans la parapharmacie, les soins de santé... Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated pests management), ce Pôle s'investit dans des solutions innovantes, notamment dans la communication chimique au travers des récepteurs liés à la chimie du goût et de l'olfaction chez l'humain.

Alimentation festive

p28



Le Pôle Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques. Le Pôle est également actif dans la nourriture spécialisée, telle que celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Les fruits de la diversification



Philippe Bodson, Executive Chairman

Gaëtan Waucquez, Managing Director

“
Un groupe diversifié comme le nôtre est une garantie de stabilité sur le long terme.

Philippe Bodson

”

Le contexte économique difficile qui frappe les marchés dans lesquels évoluent une partie des activités de Floridienne a-t-il pesé significativement sur les résultats 2013?

Ph.B. : En 2010, nous avions espéré que la crise serait derrière nous. Mais une seconde vague a frappé tous les industriels, y compris ceux actifs dans la chimie. Les prix des métaux se sont effondrés. Personne n'a été épargné, quelle que soit la taille de l'entreprise.

G.W. : En Europe, le volume des ventes de stabilisants PVC a chuté de 40% entre 2008 et 2013. Ces stabilisants interviennent en tant que matières premières dans la production des tubes et châssis de fenêtre dans le secteur de la construction. Floridienne Chimie, basée à Ath, dont l'activité en stabilisants PVC représentait 50% du chiffre d'affaires en 2010, a été particulièrement affectée par la diminution de cette demande.

Floridienne Chimie est aujourd'hui en Procédure de Réorganisation Judiciaire. Le recul des ventes des stabilisants PVC est-il le seul élément qui a mis en difficulté l'entreprise ?

G.W. : Les sels de plomb et les sels de cadmium ont fait l'objet de nouvelles réglementations européennes mettant une pression sur leur utilisation. La crise a, en particulier, accéléré la disparition des sels de plomb en tant que stabilisants PVC et ce dès 2012 soit trois ans avant son terme. Nous n'avions pas anticipé cette accélération en 2011 lors de l'inauguration de notre nouvelle usine à Ath et nos investissements avaient été établis sur base d'un autre agenda.

Ph. B. : Nous disposions d'une période transitoire pour nous adapter. Mais les industriels ont anticipé les nouvelles législations pour être prêts avant 2015. Cela a eu une incidence sur les comportements des acheteurs du secteur. Au niveau du cadmium, il existe une incertitude sur l'espérance de vie du produit en Europe qui intervient dans la fabrication d'objets de haute technologie comme les batteries de TGV ou d'Airbus.

G.W. : Nous avons par ailleurs été durement frappés par l'évolution négative du marché des panneaux solaires. C'est un secteur dans lequel nous nous étions beaucoup investis. Les revirements dans la politique de primes en Europe, ainsi que la concurrence venant des fabricants chinois, ont été préjudiciables pour tous les acteurs du marché.

Cette Procédure de Réorganisation Judiciaire, qui touche Floridienne Chimie à Ath, aura-t-elle un impact significatif sur les activités du Groupe ?

Ph. B. : Les problèmes rencontrés par Floridienne Chimie ne concernent pas les autres activités de Floridienne et du Pôle Chimie. Au niveau du Pôle Chimie dans son ensemble, nous avons été frappés par une trop forte concentration de nos ventes en Europe. Si nous nous étions limités à la Chimie, le Groupe serait aujourd'hui en difficulté. Mais,



Les « Flying Doctors® » deviennent la norme pour les cultivateurs.

“

C'est la combinaison d'investissements dans des activités matures, en croissance et en devenir qui permet de construire un portefeuille équilibré.

Gaëtan Waucquez

”



25%

Le Pôle Sciences du Vivant représente 25% du chiffre d'affaires du Groupe. En 2010 la part de cette activité était de 2%.

sans les bonnes performances passées du Pôle Chimie, nous n'aurions pu financer le développement du Pôle Alimentaire et du Pôle Sciences du Vivant promis à un bel avenir. Nos objectifs dans ces secteurs ont été atteints.

La diversification des activités du Groupe demeure donc un atout en période de conjoncture incertaine ?

G. W. : Nous nous sommes réinventés dans le Pôle des Sciences du Vivant. En 2010, ce Pôle représentait € 6 millions de chiffre d'affaires. Nous avons multiplié depuis ce chiffre par huit, en nous renforçant notamment dans les enzymes. Et en procédant à une série d'acquisitions.

Ph. B. : Un groupe diversifié comme le nôtre est une garantie de stabilité sur le long terme. En 2010, le Pôle Chimie représentait 50% du chiffre d'affaires global de Floridienne, tandis que les Sciences du Vivant ne représentaient que 2% de ce chiffre. Aujourd'hui, la part de la Chimie représente 25% et les Sciences du Vivant 25% également. Le Groupe s'est modifié. Cette modification accroîtra formidablement la stabilité de Floridienne.

Floridienne exprime sa spécificité en inscrivant ses activités dans des marchés de niches et des niches de marchés. Est-ce toujours d'actualité ?

Ph. B. : Totalement. Nous sommes actifs dans des secteurs à valeur ajoutée mais de tailles trop faibles pour que les multinationales y investissent en direct. Nous nous profilons donc comme un partenaire de choix pour ces multinationales, en leur offrant des produits de qualité dans des secteurs de niche.

G.W. : Nous sommes une société industrielle avec des activités diversifiées. Dans nos marchés, nous souhaitons être un acteur important dans le monde. Nous poursuivons notre mutation avec nos trois directeurs de Pôles. Ils sont à la tête d'une équipe d'entrepreneurs passionnés, responsables, parfois fondateurs de leurs entreprises, qui agissent de manière décentralisée. Ce modèle, dynamique et réactif, nous permet d'évoluer en toute confiance et d'être attentifs aux nouvelles opportunités qui se présentent sur les marchés où nous sommes présents.

Comment ont performé les différents Pôles en 2013 ?

G.W. : La rentabilité espérée pour le Pôle Alimentaire n'est pas encore au rendez-vous. Mais nos parts de marché ont progressé et ce Pôle démontre une bonne résistance en période de crise. Nous sommes optimistes pour l'avenir. Dans la chimie, KIMFLOR a très bien performé en Turquie. En France nous sommes satisfaits des développements de la SNAM, spécialiste du recyclage des batteries des véhicules hybrides ou électriques. Nous avons passé des accords avec de grands groupes automobiles. A terme, 95% des matériaux entrant dans la fabrication des voitures devront être recyclés. Quant à notre Pôle des Sciences du Vivant nous l'avons évoqué plus tôt. C'est un secteur très porteur pour l'avenir.

Ph. B. : Nous pouvons également souligner, côté Chimie, le bon développement de nos activités dans les retardateurs de flamme. Nous améliorons les caractéristiques de certains plastiques pour limiter la production de fumée en cas d'incendie. Nous avons acquis un grand savoir-faire dans ce domaine. Dans les semaines à venir, nous devrons choisir le partenaire idéal pour le développement mondial de ces produits innovants et brevetés.

L'innovation, la recherche et le développement sont au cœur de vos métiers...

Ph. B. : Notre ambition est de faire partie des leaders dans les marchés sur lesquels nous sommes présents. Pour ce faire, nous devons innover en permanence. Nos efforts de Recherche et Développement sont réalisés à travers nos équipes propres, mais aussi en collaboration avec de nombreuses universités du monde afin d'améliorer nos produits et les faire reconnaître par l'industrie.

Comment se présente l'année 2014 pour Floridienne ?

G.W. : Nous allons gagner de l'argent dans nos trois secteurs. Chacun devrait y participer de manière équivalente. Notre diversification porte donc ses fruits. Les premiers mois de l'année confirment cette tendance. Bien entendu certaines de nos activités phares, comme les retardateurs de flamme, ou le recyclage des batteries de véhicules hybrides et électriques, ne seront réellement rentables qu'à moyen terme. C'est la combinaison d'investissements dans des activités matures, en croissance et en devenir qui permet de construire un portefeuille équilibré et d'assurer la pérennité de Floridienne à long terme. Notre filiale Biobest, pour ne citer qu'elle, est un parfait exemple de produits promis à un bel avenir. Ainsi, leurs insectes utiles ou les « Flying Doctors® » deviendront la norme pour les cultivateurs du monde entier qui ont pu mesurer les limites de l'utilisation des pesticides.

95%

A terme 95% des matériaux entrant dans la fabrication des voitures devront être recyclés. Le recyclage des batteries des véhicules hybrides et électriques, où Floridienne est très active, est un secteur d'avenir.



“

Notre ambition est de faire partie des leaders dans les marchés sur lesquels nous sommes présents.

Philippe Bodson

”

Chiffres clés 2013

Bilan consolidé - En millions d'euros	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Actifs long terme	95,3	137,2	164,8	97,0	121,6	111,7	71,3	66,9	64	66,5
Actifs court terme	126,4	148,0	134,3	160,3	101,3	106,4	100,4	107,4	93,3	89,6
Passifs long terme	141,2	189,9	205,1	169,4	147,2	145,1	97,3	88,2	81,9	76,5
Capitaux propres de Floridienne	84,5	107,6	118,2	84,0	71,5	65,3	58,4	47,6	42,8	38,2
Intérêts de tiers	3,9	6,0	6,7	7,7	7,8	8,3	1,2	1,3	1,2	1,2
Emprunts long terme et provisions	52,8	76,3	80,2	77,7	67,8	71,6	37,7	39,3	37,9	37,2
Passifs court terme	80,5	95,3	94,0	87,8	75,8	73,0	74,4	86,1	75,4	79,5
Total du bilan	221,8	285,2	299,1	257,3	222,9	218,1	171,7	174,3	157,3	156,1

Résultats consolidés - En million d'euros	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	259,2	247,6	247,4	245,3	200,8	224,6	202,8	160,7	161,6	152,7
EBITDA	11,2	12,0	7,4	15,7	16,6	14,6	15,3	10,1	10,4	11,3
Résultat opérationnel ajusté**	4,4	4,3	-0,5	17,7	14,0	12,4	15,1	7,5	5,9	6,9
Résultat net consolidé	-20,3	-16,4	37,3	14,4	8,0	6,9	9,7	7,4	5,8	4,6
Résultat net consolidé part Floridienne	-21,3	-16,4	38,4	14,4	7,8	6,4	9,3	6,8	5,7	4,4
Cash-Flow net	7,2	2,6	42,3	19,7	13,6	14,6	15,5	13,3	10,6	11,1

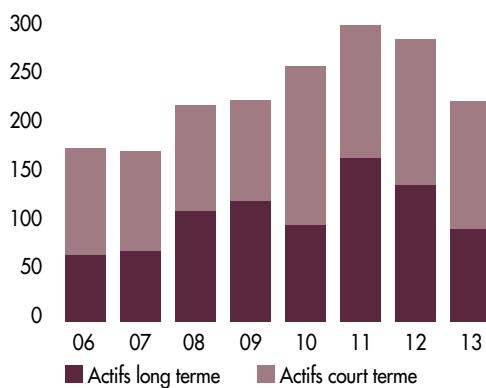
Ratios Financiers En %	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 1 janvier)	-19,7	-13,9	45,7	20,2	11,9	10,9	19,5	15,9	14,9	12,0
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	39,9	39,8	41,7	35,7	35,6	33,7	34,7	28,1	28,0	25,2
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	0,0	0,0	7,6	20,1	32,6	39,9	26,0	29,1	31,9	33,5

Donnée par actions En Eur	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Nombre d'actions	996.857	996.857	907.572	907.572	907.572	907.572	864.094	823.396	823.396	823.396
Cours de l'action										
Moyen	77,3	109,8	140,4	113,8	93,6	107,9	106,3	76,4	64,2	47,8
Le plus haut	97,5	137,0	151,8	135,0	105,0	132,0	135,0	79,4	76,1	57,5
Le plus bas	66,6	92,0	130,0	96,0	64,8	72,0	78,1	70,0	55,0	42,8
Au 31/12	69,4	94,0	130,0	135,0	100,0	90,0	130,0	78,1	70,7	57,0
Dividende net par actions	0,0	0,0	2,4	2,4	2,1	2,1	2,1	1,8	1,65	1,35
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	69,18	93,70	117,98	122,52	90,76	81,68	112,33	64,27	58,21	46,93

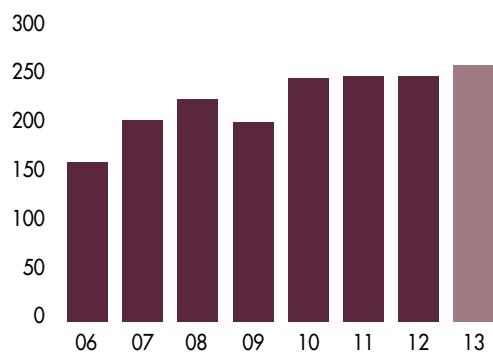
* Chiffres 2012 retraités IFRS 5

** Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

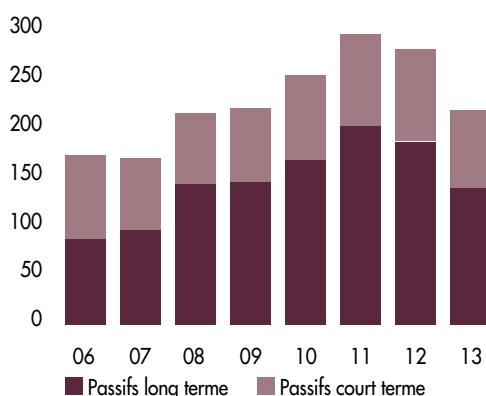
Actifs en million d'euros



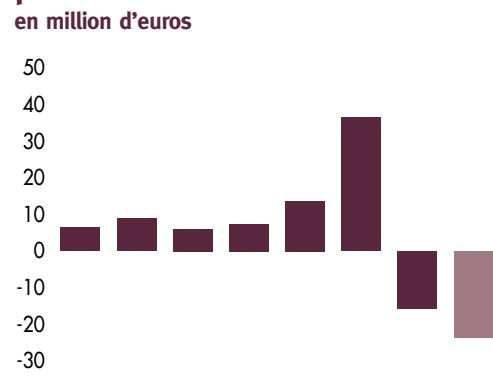
Chiffre d'affaires en million d'euros



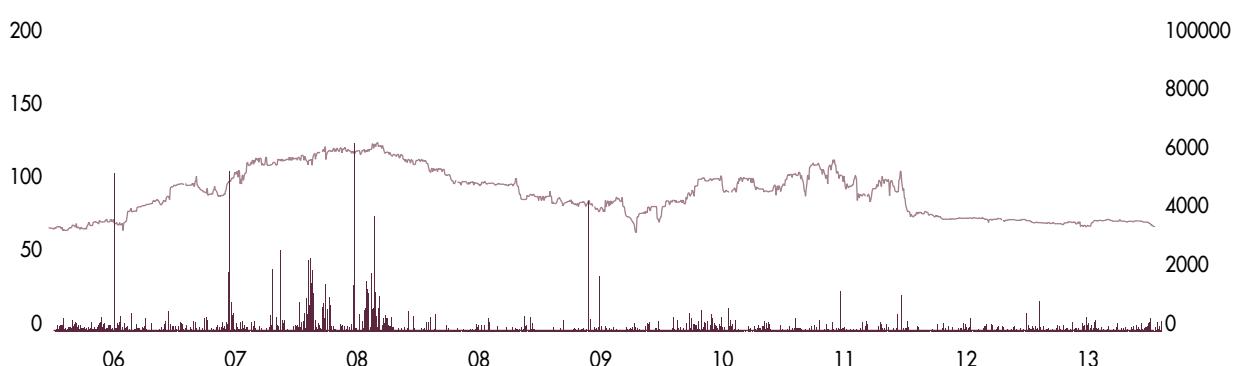
Passifs en million d'euros



Résultat net consolidé part Floridiennne



Cours de l'action (EUR)



Volume de titres échangés

Événements marquants

Pôle Sciences du Vivant/Biofirst



FLYING DOCTORS®

« Flying Doctors® » est un nouveau système de protection biologique, développé par Biofirst, qui permet d'éviter ou de réduire les pulvérisations de pesticides chimiques. Tandis que les bourdons pollinisent des plants de tomates ou de fruits rouges, ils en profitent pour leur apporter des « médicaments » microbiens contre certaines maladies. Le rendement des cultures croît ainsi de 30 à 40% en moyenne par un procédé totalement naturel tout en les préservant de certaines maladies. Les « Flying Doctors® » sont également utilisés pour augmenter la pollinisation d'arbres fruitiers, notamment les poiriers et les pommiers, par l'apport, par les bourdons, de pollen supplémentaire.

INSECTES UTILES

Biofirst a lancé en 2013 le concept « Nutrimite ». Le procédé, qui fait appel à des insectes utiles (acariens), est curatif ou préventif. Les insectes sont lâchés dans les plantes pour éliminer certaines « pestes ». Pour permettre une bonne installation de ces insectes/acariens utiles, Biofirst a breveté et mis sur le marché, fin 2013, une nourriture spécifique qui leur permet de se nourrir et se reproduire dès leur introduction dans les cultures. Lorsque la présence des pestes est avérée, les acariens délaisse cette nourriture pour s'y attaquer. Biofirst a mis par ailleurs sur le marché une nouvelle espèce d'acarien utile qui joue un rôle essentiel dans la lutte biologique au niveau des fleurs.

IFS & FAIR TRADE À MADAGASCAR

Sopral, présente à Madagascar, notamment sur les marchés du poivre vert et de la vanille, est la première société de l'île à avoir obtenu la certification IFS. Elle a aussi développé une gamme de produits bio sous le label « fair trade » (litchis, ananas).



Pôle Alimentation festive/Florifood



SAUMON FUMÉ

La nouvelle stratégie de segmentation des produits dans cette Division a porté ses fruits en 2013, malgré un renchérissement spectaculaire de la matière première, avec des nouveaux référencements en France, en Belgique et aux Pays-Bas, qui ont entraîné d'importants gains de parts de marché dans ces trois pays.



CERTIFICATIONS

En 2013, l'ensemble des sites du Pôle ont été certifiés IFS, version 6, pour la qualité et la sécurité des procédés et des produits. Les sites de préparation d'escargots en Lituanie et en France (Bourgogne) ont obtenu la certification Label Rouge qui garantit des produits de qualité supérieure. Cette certification a été étendue au site de Roumanie.

DYNAMISME DES VENTES

L'année écoulée a été caractérisée par un dynamisme des ventes de manière générale, portées par le lancement de nombreux nouveaux produits, qui permet au Pôle d'atteindre pour la première fois le seuil de € 150 millions de CA avec une croissance globale de 11% en 2013.

Pôle Chimie

FLORIDIENNE CHIMIE

En raison des importantes difficultés rencontrées encore en 2013, Floridienne Chimie a été contrainte de se placer, début 2014, en Procédure de Réorganisation Judiciaire avec transfert d'activités sous autorité de justice.



RECYCLAGE DES BATTERIES

Un contrat long terme, dans le cadre du développement du partenariat stratégique pour le recyclage des batteries automobiles de véhicules hybrides et électriques, a été conclu avec Honda Motor Corporation pour le recyclage exclusif des batteries des véhicules hybrides (NiMH et Li-ion). L'accord couvre l'ensemble du territoire européen (en complément de ceux déjà signés avec Toyota, Lexus et PSA Peugeot Citroën ; ce dernier uniquement pour la France). D'autre part, un contrat stratégique a été conclu le 14 février 2014 avec Volkswagen également.



LES ADDITIFS VERTS

La commercialisation des stabilisants organiques (GreenStab®), à destination du grand export, en particulier pour le Brésil, l'Inde et la Chine, est en plein développement. Les transformateurs de PVC de haute qualité anticipent l'arrivée de contraintes environnementales dans ces pays et recherchent les solutions les plus avancées pour y faire face. Les efforts réalisés par le Pôle dans ce domaine ont été récompensés en 2013, Floridienne Chimie ayant remporté le « Belgian Premium Awards for the Environment » récompensant les additifs pour plastiques « verts » innovants.



Pôle Chimie

VALEUR AJOUTÉE

Le Pôle Chimie se compose d'une série d'entreprises actives dans les additifs pour la stabilisation du PVC et l'ignifugation des plastiques. Le groupe est également présent, à travers ce Pôle, dans le secteur du recyclage des batteries Ni/Cd, NiMH et Li-ion ainsi que dans les sels de zinc pour la galvanisation.



L'année 2013 a été particulièrement contrastée pour le Pôle. Alors que l'exercice a été extrêmement difficile pour Floridienne Chimie, fortement exposée au secteur européen de la construction, les résultats sont nettement plus positifs pour IKA et Kimflor, qui sont moins exposées au marché européen et sont positionnées plus en aval dans la chaîne de valeur. Par ailleurs, SNAM a bien avancé dans son plan de repositionnement stratégique incluant une réorganisation sociale réussie. En ce qui concerne Floridienne Chimie, les résultats de ses activités traditionnelles sont restés préoccupants et le développement de ses activités innovantes, même s'il n'est pas remis en cause, n'a pas connu une croissance suffisante en 2013; le tout sur fond de réorganisation (Procédure Renault) initiée en mai 2013. Dans ce contexte, malgré les investissements très importants réalisés sur le site d'Ath, les efforts soutenus de la Direction et du personnel et les nombreuses mesures prises par le passé, Floridienne Chimie n'a pas réussi à redresser la barre en 2013. Face aux pertes récurrentes et aux difficultés financières de la société, le Conseil d'Administration a été contraint d'entamer une Procédure en Réorganisation Judiciaire (PRJ) avec transfert des activités sous autorité de Justice. Ceci est une mesure ultime pour sauvegarder tant l'outil que l'emploi.

Simon Vlajcic,
Managing Director du Pôle Chimie



L'esprit de recherche

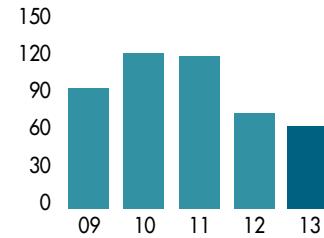


Chiffres clés en million d'euros

Données consolidées

	2013	2012
Chiffre d'affaires	60,8	71,0
Résultat opérationnel	-0,1	1,4
Résultat net	-1,0	-0,3
Résultat net part Floridienne	-1,5	-0,4

Chiffres d'affaires





Stabilisants propres pour le PVC.



La diversification du Pôle Chimie, tant géographique qu'au niveau de ses marchés, lui a permis de réduire son exposition à la crise. Cependant, malgré la légère embellie du second semestre 2013, l'ensemble des activités ont été touchées par une série de facteurs négatifs : crise du secteur de la construction en Europe, effondrement du marché des panneaux photovoltaïques, poursuite de la baisse du cours de métaux tels que le cadmium et le nickel, et une forte diminution de la demande et des prix dans les stabilisants à base de plomb. Face à cette situation critique, le Pôle a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique.

STABILISANTS PVC

Le secteur de la construction en Europe, principal débouché pour les additifs du PVC, restant très déprimé, les opportunités se situent dans d'autres régions. A côté d'IKA, en Allemagne, et de Kimflor, en Turquie, très présents dans les marchés émergents (Europe de l'Est, Russie, Turquie), Floridienne est également actif dans le grand export. La gamme des Greenstab®, pour tubes et raccords (stabilisants sans métaux lourds), répond aux besoins des transformateurs de PVC de qualité brésiliens, indiens et chinois,

Des métiers de niche

- La stabilisation du PVC,

Avec les sels de plomb, zinc, aluminium et magnésium, et les stabilisants organiques (greenstab®)

- Les piles et batteries,

Avec les sels de zinc, cadmium et plomb

- Les revêtements de surfaces

Avec les sels de zinc.

tant pour leur marché national, où la mise en place de contraintes environnementales se profile (la Chine vise le bannissement du plomb fin 2020), que pour leur propre export vers des pays exigeant des stabilisants propres, comme l'Australie par exemple.

Le savoir-faire du Pôle en matière d'innovations dans des produits durables a été remarqué, Floridienne Chimie ayant remporté en 2013, les Belgian Awards for the Environment, récompensant ses additifs pour plastiques « verts » innovants qui répondent aux nouvelles normes les plus strictes. Cette récompense est organisée sous l'égide de l'Union européenne.



Stabilisants « verts »

Les entreprises du Pôle Chimie, actives dans les stabilisants pour PVC - Floridienne Chimie, IKA, Catena et Kimflor, participent à l'engagement volontaire de l'industrie européenne du PVC de remplacer, d'ici à 2015, les stabilisants à base de plomb par des stabilisants de nouvelle génération.

Le Pôle dispose de deux alternatives au plomb existant aujourd'hui sur le marché: la stabilisation calcium-zinc, utilisable pour toutes les applications; et la stabilisation organique, sans métaux lourds, pour laquelle Catena possède un brevet. Actuellement réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple, des développements sont en cours pour élargir la gamme des GreenStab® à d'autres applications.

Le savoir-faire du Pôle sera un atout à moyen terme lorsque d'autres régions, utilisant aujourd'hui des stabilisants critiqués, s'aligneront sur les formulations développées en Europe.

L'activité chlorure de zinc contribue aussi à cette évolution vers des stabilisants respectueux de l'environnement puisqu'il s'agit d'une matière première stratégique nécessaire à la production des stabilisants PVC calcium-zinc.



Le Pôle connaît des développements importants en Inde et en Chine à travers ses solutions de stabilisation sans métaux lourds utilisés dans la fabrication de tubes et raccords. Un atout de taille dans des régions qui envisagent de s'aligner sur les contraintes environnementales européennes.

RESISTER AU FEU

- Une TV à écran plat contient des plastiques représentant l'équivalent, en charge calorifique, de plusieurs litres de carburant. En cas de feu déclenché par un court-circuit, il est important que les plastiques résistent à la propagation de celui-ci.

- Dans les transports en Europe, on estime qu'un bus sur cent connaît un incendie durant l'année. Les fumées dégagées durant les premières minutes par ses composants plastiques sont extrêmement dangereuses pour les passagers. De nouvelles normes européennes entreront bientôt en vigueur pour renforcer la sécurité des transports.

- En électronique, les smartphones sont également un débouché potentiel.



RETARDATEURS DE FLAMME

Le groupe Floridienne, à travers sa filiale Catena, possède des brevets sur les produits Safire®, retardateurs de flammes non halogénés qui ont des propriétés très intéressantes dans certaines applications, notamment en termes de dégagement de fumées. Ce nouveau produit répond aux normes environnementales les plus strictes, tant dans son processus de fabrication que dans ses débouchés.

L'investissement du Pôle dans les retardateurs de flamme a pour objectif de répondre à une forte demande de l'industrie des plastiques – et plus largement à une demande des industries électriques, de l'électronique, de la construction, de l'automobile et des transports de passagers (trains, avions, bus). Ces additifs de spécialité sont utilisés lors de la transformation de nombreux plastiques. Ils ont pour vocation d'augmenter leur résistance au feu.

Des essais industriels ont été réalisés chez plusieurs clients en 2013 et se poursuivront en 2014.

“
La SNAM a réalisé avec succès son plan de réorganisation sociale durant le second semestre 2013.

”

RECYCLAGE DES BATTERIES

Floridienne est active dans le recyclage des batteries nickel-cadmium, nickel métal hydrure et lithium ion à travers sa filiale française SNAM.

Cette société s'est spécialisée au cours des dernières années dans le recyclage des batteries automobiles, segment dans lequel elle a pris d'importantes parts de marché. En effet, depuis 2011, Toyota Europe et SNAM ont signé un accord portant sur le recyclage des

batteries des véhicules des marques Toyota et Lexus sur le territoire européen élargi. De même, PSA Peugeot Citroën France est partenaire de la SNAM pour les véhicules hybrides. En 2013, c'est Honda Motors Corporation qui s'est ajouté aux partenaires à long terme de SNAM. Enfin, un contrat stratégique a été conclu le 14 février 2014 avec Volkswagen.

A côté des batteries, SNAM a également poursuivi le développement de son activité de recyclage des piles primaires. SNAM complète



Le métro indien se développe à grande vitesse et utilise de l'oxyde de cadmium dans ses batteries.



1 SUR 2

Un avion sur deux contient un produit Floridiennne dans ses batteries.



Le chlorure de zinc entre dans la fabrication des piles « vertes » sans mercure.

ainsi son offre de services qui était jusqu'alors limitée aux piles et batteries rechargeables. Ceci lui procure un avantage compétitif important vis-à-vis des réseaux de collecte européens de piles et de batteries.

La SNAM a lancé un grand projet d'investissements pour lui permettre de répondre aux normes HSE les plus strictes dans le cadre du recyclage de métaux, qui lui conférera une position de leader en la matière. D'autres investissements dans le développement de nouveaux produits sont également prévus.

SELS DE MÉTAUX HAUTE PURETÉ

L'effondrement du secteur des panneaux solaires photovoltaïques a entraîné la décision de réduire la production de sels de cadmium haute pureté à son minimum et de réorienter l'activité de l'atelier de fabrication de métaux haute pureté inauguré en 2011 à Ath. Les équipements ont été transformés pour produire des sels de zinc haute pureté destinés aux secteurs cosmétique, pharmaceutique et alimentaire. La certification GMP nécessaire pour fournir ces secteurs a été obtenue en 2013. Les premières ventes ont été enregistrées au second semestre 2013.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS

Pour assurer le développement durable du Pôle Chimie, Floridiennne s'est lancée dans un programme d'investissements très importants pour agir à deux niveaux.

D'abord en proposant des produits «de nouvelle génération» respectueux de l'environnement et des solutions de recyclage à la pointe: les stabilisants calcium-zinc, les stabilisants organiques sans métaux lourds, de nouveaux produits, actuellement en cours de développement, dans le domaine du recyclage des métaux, le traitement des batteries des véhicules hybrides et électriques dont les volumes vont croître, etc. Cela se traduit par des investissements dans des nouvelles unités de production (Ath, SNAM) et des efforts importants de Recherche et Développement. Ces investissements à long terme doivent permettre de positionner les sociétés du Pôle de manière avantageuse dans leurs marchés de demain.

Ensuite en diminuant l'impact des outils de production sur l'environnement et en optimisant leur productivité, anticipant de ce fait la tendance régulatoire vers des usines plus propres. Des projets de mise en conformité et de certification ISO 14001 ont dès lors été entrepris, ainsi que des investissements dans des systèmes permettant de réduire les émissions. Le Pôle dispose ainsi d'outils de production renouvelés et performants.

“

Le Safire® répond aux normes environnementales les plus strictes, tant dans son processus de fabrication que dans ses applications.

”

“

Les sels haute pureté ouvrent de nouvelles perspectives de marchés mondiaux.

”

PERSPECTIVES 2014

A la suite de l'arrêt des activités déficitaires de Floridienne Chimie, le Pôle Chimie se recentrera sur les Additifs pour plastique et le recyclage de batteries.

Dans le domaine des additifs pour plastiques, le Pôle Chimie peut compter sur deux sociétés – IKA et Kimflor – rentables et positionnées sur des marchés de croissance.

Les brevets détenus par Catena dans les stabilisants organiques de dernière génération, les « GreenStab » et dans les retardateurs de flammes, les « Safire », permettront par ailleurs au Groupe de poursuivre ses développements dans les marchés émergents en 2014.

Quant à la SNAM elle a mené à bien son plan de réorganisation fin 2013, elle a poursuivi son exercice de redressement des marges et a signé des nouveaux contrats à long terme avec plusieurs constructeurs automobiles, renforçant ainsi sa position de leader européen dans ce marché en forte croissance. Ces différents éléments auront des effets positifs significatifs sur les résultats 2014 de la société.

Pour assurer le développement durable du Pôle Chimie, Floridienne s'est lancée dans un programme d'investissements très importants.



Les sociétés du Pôle

IKA GmbH & CO. KG

Spécialisée dans la formulation et la production de stabilisants à base de plomb et de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc et organiques (sans métaux lourds), IKA vend ses produits essentiellement en Europe de l'Est et en Russie.

IKA est détenue à 90% par Floridienne et 10% par son dirigeant, Dr R. Beck.

**Chemiepark Bitterfeld Wolfen, Areal A,
Filmstraße 4, D 06766 Wolfen**
Tél.: +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.

Kimflor, coentreprise entre Floridienne (qui est majoritaire) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. Kimflor a investi dans la construction d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

**Izmir Aydin Karayolu 35 KM.29 Ekim Mah.
No:23 35875 Torbali Izmir - Turquie**
Tél.: +90.232.853.90.66
Fax: +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

CATENA ADDITIVES GmbH & CO. KG

Située près de Francfort, cette société est dépositaire de plusieurs brevets dans la stabilisation du PVC, notamment pour la stabilisation organique du PVC souple et rigide. Ces brevets nous donnent accès aux technologies de stabilisation du PVC sans métaux lourds, en phase avec notre politique de développement durable.

Catena est aussi dépositaire du brevet relatif au Safire®, retardateur de flamme très prometteur dont une usine de production sera construite prochainement par Floridienne Chimie.

Catena Additives GmbH & Co. KG est détenue à 100 % par Floridienne S.A. depuis 2013.

**Neue Bergstrasse 13,
D 64665 Alsbach-Hähnlein**
Tél.: +49 6257.5079.164
Fax: +49.6257.5079.165

SNAM S.A.S.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium.

La SNAM possède la société EURO BAT TRI (filiale à 100%), qui se spécialise dans le recyclage des piles primaires, complétant avantageusement l'offre de services de la SNAM.

La SNAM possède également la société Vera Chimie Développements S.A.S.

Avenue Jean Jaurès 4, F 12110 Viviez

Tél.: +33.5.65.43.77.30

Fax : +33.5.65.43.03.95

www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Cette filiale de la SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation.

Zone Industrielle du Broteau

Rue du Broteau, F 69540 Irigny

Tél.: +33.4.78.90.52.52

Fax : +33.4.78.90.33.20

www.verachimie.fr

FLORIDIENNE CHIMIE S.A.

Société en cours de Procédure en Réorganisation Judiciaire dont la requête a été déposée auprès du Tribunal de Tournai le 20 février 2014.

Située à Ath, en Belgique, cette société est active dans plusieurs domaines :

- Les stabilisants pour le PVC, avec une gamme de produits répondant aux normes environnementales les plus strictes, les stabilisants calcium-zinc et organiques
- Les retardateurs de flamme, avec une gamme de produits non halogénés
- Les sels de zinc
- Les sels de cadmium.

Quai des Usines 12 - B 7800 Ath

Tél.: +32.68.28.19.12

Fax : +32.68.28.68.11

www.floridiennechimie.com

ATLANTIS RESOURCES B.V.B.A.

Drève Richelle 161 Bte 4 Bât.P

B 1410 Waterloo

Tél.: +32 2.353.00.28

Fax : +32 2.353.05.81

Pôle Sciences du Vivant / Biofirst



DES ALTERNATIVES ECOLOGIQUES

Le Pôle Sciences du Vivant est actif dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels en agriculture, dans la parapharmacie, l'agroalimentaire, la cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated pests management), ce Pôle investit aussi dans des solutions innovantes, notamment dans la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'humain et les insectes.



Le Pôle Sciences du Vivant est en forte évolution. En plein démarrage il y cinq ans, cette activité était marginale et représentait seulement 2% du chiffre d'affaires de Floridienne. Il constitue maintenant un axe important de la stratégie du Groupe et contribue pour un quart aux activités 2013 de la société. Pollinisation, lutte intégrée par les insectes utiles, avancées dans la chimie du goût et de l'olfaction, certifications de qualité, développement d'enzymes naturels végétaux, ... autant d'activités où le Pôle occupe déjà des positions de leader dans le monde. Le groupe Floridienne continue à poser, à travers Biofirst, des jalons qui portent déjà leurs fruits dans sa course à l'innovation et à l'excellence.

Christian Van Osselaer,
Managing Director du Pôle Sciences du Vivant



La culture du durable

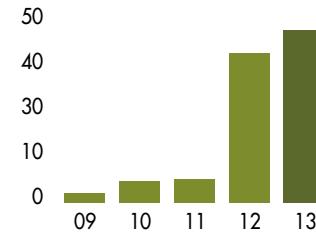


Chiffres clés en million d'euros

Données consolidées

	2013	2012
Chiffre d'affaires	49,0	42,5
Résultat opérationnel	1,7	0,4
Résultat net	1,6	-0,1
Résultat net part Floridiennne	1,3	-0,1

Chiffres d'affaires



30 à 40%

de productivité supplémentaire dans les enzymes.

33.000 ha

de plantations d'ananas.



Enzyme utilisée en boulangerie. Floridienne est active depuis plusieurs années sur le marché mondial des enzymes d'origine végétale.

Le Pôle Sciences du Vivant contribue aujourd’hui pleinement à la croissance de Floridienne. Les activités du Pôle ont connu une évolution encourageante. Floridienne mise sur le développement de produits ou de technologies naturels pour l’être humain et l’agriculture.

La division Biofirst, détenue à 100% par Floridienne, chapeaute les sociétés Biobest, Enzybel International, ChemCom, Sopral et Sotecna qui proposent des produits et des solutions naturels pour l’agriculture et le bien-être.

Le chiffre d’affaires du Pôle, qui représentait € 6 millions en 2008, est en forte progression et atteint 49 millions en 2013.

Bromélaïne : les mille vertus

La bromélaïne et la papaïne sont des enzymes que l’on trouve dans les racines d’ananas ou dans le fruit de la papaye. Leurs vertus sont nombreuses. Elles sont utilisées dans les marchés à haute valeur ajoutée tels que :

- **La pharmacie** (aide à la digestion, brûlures, traitement de l’arthrite, anti-inflammatoire et anti-tumoral),
- **La cosmétique** (crème pour la peau, dentifrice),
- **La boulangerie** (hydrolyse du gluten),
- **L’alimentation humaine ou animale** (hydrolyse de protéines de soja, modification de la structure dans l’alimentation des animaux de compagnie).



BIOBEST

La société belge Biobest a conforté son leadership. Spécialisée dans la pollinisation par les bourdons et dans la lutte biologique, grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles, elle compte parmi les deux leaders mondiaux de la lutte intégrée. La lutte intégrée en agriculture est l’application rationnelle d’une combinaison de mesures biologiques, biotechnologiques, chimiques, physiques, et culturelles dans laquelle l’emploi de produits chimiques classiques est limité afin de maintenir les pestes agricoles en dessous du seuil à partir duquel apparaissent des dommages ou une perte économiquement inacceptables.

Disposant d’usines en Argentine, en Belgique, au Canada, aux Etats-Unis, au Maroc, au Mexique et en Turquie, la société commercialise plus de 40 espèces différentes et exporte dans près de 60 pays grâce à son réseau de distribution.

Biobest a, durant l’exercice écoulé, amélioré son résultat et, de manière importante, son chiffre d’affaires (+12%).

Par ailleurs Biobest a dynamisé la commercialisation de ses produits au Maroc en y créant une filiale dédiée à cette activité. Biobest était déjà présente dans ce pays à travers une unité de production.



Production d’enzyme extraite de la papaye.





Biobest compte parmi les deux leaders mondiaux de la lutte intégrée.

Au cours des cinq dernières années, Biobest a investi de manière importante dans la recherche et le développement. Cette politique porte aujourd’hui ses fruits. Afin de créer une valeur ajoutée sur ce marché prometteur et, dans le cadre du développement de sa propre stratégie, la société poursuit ses efforts pour créer de nouvelles solutions d’avenir.

La philosophie du Pôle à l’égard des insectes nuisibles, est de proposer des alternatives ou des solutions nouvelles par rapport aux approches chimiques classiques. En complément ou en remplacement de celles-ci, la lutte intégrée permet de diminuer l’impact environnemental de l’utilisation des pesticides ou d’apporter des solutions aux résistances.

ENZYBEL

Floridienne est actif depuis plusieurs années sur le marché mondial des enzymes d’origine végétale.

Enzybel International est le seul producteur au monde à disposer d’infrastructures d’extraction et de purification de protéases végétales répondant aux standards de qualité requis par le secteur pharmaceutique. Ses usines en Indonésie et en Belgique suivent les règles GMP (good manufacturing practices).

L’usine de production indonésienne de bromélaïne, ouverte en 2012 en partenariat avec l’un des leaders mondiaux de l’ananas, tourne aujourd’hui à pleine capacité.

AU CŒUR DU VIVANT

Agriculture

A travers Biobest, Floridienne favorise la productivité de certaines cultures grâce à la pollinisation par des bourdons. Le Groupe propose également des alternatives aux pesticides en mettant à disposition des agriculteurs des insectes, des acariens ou des microbes utiles. Floridienne développe aussi à travers ChemCom des solutions naturelles pour la protection des cultures en utilisant la communication chimique servant de langage aux plantes et aux insectes.

Biodiversité

Biobest et ChemCom participent activement à la préservation de la biodiversité en offrant des gammes de produits ciblant spécifiquement les pestes -et préservant ainsi les espèces utiles naturelles- ; utilisés à faibles doses - c'est-à-dire réduisant les quantités résiduelles tant sur les produits alimentaires que dans l'environnement ; et qui ne provoquent pas d'apparition de souches résistantes.

Bien-être et santé humaine

Floridienne met sur le marché des produits naturels de haute qualité utilisés dans les secteurs de l’alimentation, la cosmétique, la parapharmacie : vanille, poivre vert (Sopral), huiles essentielles (Sotecna) et enzymes d’origine végétale (Enzybel International). ChemCom développe par ailleurs de nouvelles technologies permettant le contrôle des mauvaises odeurs. Ces molécules dites « bloquantes » sont destinées aux industries des déodorants, des produits de lessive, d’entretien, d’ambiance, etc.



A Madagascar, Sopral a obtenu la certification IFS version 6 (International Food Standard) pour la production de poivre.



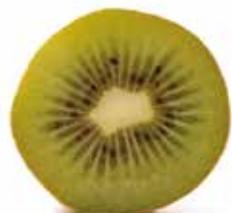
Enzybel International a dynamisé son activité de recherche et développement et a localisé ses équipes à Bruxelles, à proximité de l'Université Libre de Bruxelles et de centres d'excellence en enzymes. La société met à disposition de ses clients un service de support pour accompagner le développement et l'utilisation de leurs produits dans leurs nombreux domaines d'application.

Pour sécuriser les matières premières et développer de nouveaux produits Enzybel International a investi en République du Congo et à Madagascar, dans sa filière papaïne.

PERSPECTIVES 2014

Les investissements consentis au cours des dernières années, le lancement des concepts « Flying Doctors » et « Nutrimite », qui rencontrent un grand succès, augurent d'une année 2014 exceptionnelle.

Le Pôle Sciences du Vivant devrait connaître une croissance supérieure à 20% et atteindre les € 60 millions de chiffre d'affaires. Le Groupe mise sur sa politique de développement de produits et de technologies naturels qui rencontrent un succès croissant, notamment dans le domaine de l'agriculture où l'utilisation des pesticides a dépassé le seuil du supportable. Floridienne offre à ses clients une alternative fiable et rentable avec des produits brevetés, reconnus dans le monde entier.



Production d'actinidine, enzyme extraite du kiwi.

“

Le chiffre d'affaires du Pôle est en forte progression et atteint € 49 millions en 2013.

”



Les sociétés de Biofirst

BIOBEST S.A.

Biobest, numéro deux mondial de la lutte intégrée (Integrated Pest Management), est une société belge spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 60 pays ses six espèces de bourdons et sa quarantaine d'espèces d'insectes utiles.

Biobest dispose d'un laboratoire pour tester sur les solutions biologiques (telles que insectes et acariens) les effets secondaires des produits chimiques commercialisés ou en phase de développement par les industriels de la chimie, et permettre ainsi à ceux-ci de mieux caractériser et positionner leurs produits agricoles.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerlo
Tel: +32.14.25.79.80
Fax: +32.14.25.79.82
www.biobest.be

CHEMCOM S.A.

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner certains produits dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour être plus puissants, mieux adaptés et protégés.

Dans le domaine de l'agriculture, ChemCom étudie les communications chimiques des plantes et des insectes. Interférer dans ces communications permettrait d'influencer le comportement des insectes, par exemple en les repoussant en dehors de zones à protéger au moyen de signaux répulsifs, en les attirant à un endroit pour les éliminer ou en bloquant leurs chémorécepteurs avec des antagonistes spécifiques. Des produits «verts» non toxiques pour l'homme, à action très spécifique et utilisables en très faible concentration, pourraient ainsi voir le jour.

Route de Lennik 802 - B 1070 Bruxelles
Tél.: +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à dégrader les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papaïne, issue du latex de papaye, l'enzyme la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importantes: la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires humaine ou du bétail (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

116 rue de Waremme
B 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

SOPRAL - MADAGASCAR

Sopral, située à Madagascar, est active dans le poivre vert (un des meilleurs du monde), le poivre sauvage, certaines huiles essentielles (cannelle, poivre, girofle, niaouli, ravintsara), des fruits transformés (itchi, mangue, ananas, physalis, grenade), et la vanille.

En vanille, un procédé industriel physique a été développé pour produire une vanille plus riche en vanilline qui est destinée à la production d'arômes naturels.

Des alliances stratégiques ont permis à Sopral de devenir un acteur majeur dans la transformation et la commercialisation de diverses ressources naturelles de l'île, notamment un engrais organique (guano).

PK4, route de Fénérive –
501 Tamatave (Analalamalatra) – Madagascar
Tél. : +261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles d'allium (poireau, ail, oignon), de raifort, de moutarde, d'angélique, de livèche et de carotte, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tel : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

Pôle Alimentation festive/Florifood



**EXPLORER
LES NOUVELLES SAVEURS
ET TENDANCES GOURMANDES**

Le Pôle Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

Le Pôle est également actif dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant d'Alzheimer.



“

En 2013, Florifood a continué à croître dans ses différents métiers. Bien que le niveau d'activité reste soutenu, Florifood est confrontée, depuis trois ans, à une volatilité forte de ses matières premières principales qui l'oblige à travailler sur l'optimisation de ses coûts et à développer les synergies entre ses activités. Le contexte économique, et notamment le ralentissement de la consommation ainsi que la forte concurrence entre les enseignes de la grande distribution, exercent une forte pression sur nos marges.

Le défi, à l'avenir, sera de consolider nos parts de marché dans nos différents métiers et de continuer à renforcer notre productivité afin d'améliorer la rentabilité. Notre modèle, basé sur la diversification de nos activités et de nos technologies, a démontré une bonne résistance dans un environnement jugé difficile.

Philippe Boonen,
Managing Director du Pôle Alimentation festive



Le goût de la découverte

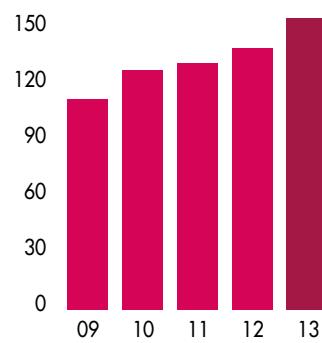


Chiffres clés en million d'euros

Données consolidées

	2013	2012
Chiffre d'affaires	149,5	134,1
Division Surgelé	57,6	54,5
Division Frais	91,9	79,5
Divers	0,0	0,0
Résultat opérationnel	3,0	2,7
Résultat net	1,3	1,2
Résultat net part Floridiennne	1,3	1,2

Chiffres d'affaires



Axes de développement

- Les entrées gourmandes
- La cuisine ethnique et les saveurs du monde (méditerranéennes, halal et antillaises),
- La cuisine équilibrée et la nutrition (bio et plats cuisinés à textures modifiées),
- Le terroir et la tradition (préparations typiquement françaises).



+15%

Le chiffre d'affaires «Poisson fumé et Traiteur de la mer» est en pleine progression.



+ de 30

Familles de produits.

Le Pôle Alimentation festive a été porté par une belle dynamique dans ses divisions «Spécialités gastronomiques» (+5,6%) et «Poissons fumés et Traiteur de la mer» (+15%), franchissant un nouveau palier avec € 150 millions de chiffre d'affaires.

La maîtrise des frais de structure, la consolidation des parts de marché et le développement de nouvelles activités ont permis au Pôle d'augmenter ses ventes de 11% en 2013.

La diversité des activités joue un rôle important pour compenser la forte volatilité qui frappe depuis quelques années certaines matières premières (beurre, noix de Saint-Jacques, saumon, hareng). Le Pôle reste soumis à des tensions sur ses marges opérationnelles, dans un contexte de très vive concurrence et de déflation.

PRODUCTIONS FESTIVES

Florifood offre, à travers ses deux divisions, une large palette de produits. Cette diversité est toutefois canalisée par le développement de synergies entre les activités et est guidée par une stratégie de présence dans des marchés de niches et des niches de marché.

La stratégie industrielle du Pôle se concentre sur la fabrication de produits festifs, gourmands et gourmets.

Chacun des onze sites de production, bien que spécialisés, reposent sur la production de minimum deux à trois familles de produits. Les matières premières principales comprennent les escargots, les coquilles Saint-Jacques, le saumon, le beurre et d'autres produits sauvages issus de la mer (palourdes, saumon, hareng, moules, écrevisses).

Les sites industriels sont structurés autour de trois principes: l'organisation par technologie (frais, surgelé et appertisé), l'organisation par savoir-faire (spécialisation) et l'organisation en business units autonomes.



Compte tenu de la spécificité et de la diversité des produits, Florifood est présent dans tous les types de réseaux de commercialisation : la vente au détail (dans les grandes et moyennes surfaces ou les épiceries), les réseaux spécialisés (home service, freezer centers), la restauration hors domicile (qui englobe les collectivités, les grossistes, la restauration commerciale...), ainsi que l'export. Les produits sont commercialisés aussi bien sous les marques propres du Pôle que sous les labels de distributeurs.



Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés frais.

Bien que principalement implanté sur le marché français et le Benelux, le Pôle s'internationalise. D'une part via des implantations industrielles en Roumanie, Lituanie et Turquie; d'autre part, en accroissant ses ventes à l'étranger. En 2013, la part des ventes hors France représentait 40%, dont 33% pour le Benelux et 7% pour l'Europe, l'Asie et les Etats-Unis.

La division «Spécialités Gastronomiques» regroupe majoritairement les activités de production et de commercialisation de surgelés de spécialités, telles que les escargots, les coquilles Saint-Jacques cuisinées, les moules et les pétoncles farcis, les casserolettes, les feuilletés garnis, les mini bouchées apéritives et les abats cuisinés. Cette diversité de produits lui permet de proposer une gamme étendue de produits surgelés à ses clients.

Intégrée au sein de la société Groupe Française de Gastronomie, la division opère sur des marchés de niche à caractère festif, avec une forte saisonnalité des ventes en fin d'année.

Si son marché de prédilection est la France, la division «Spécialités Gastronomiques» est également tournée vers l'international. Ses escargots notamment, produits typiquement français au départ et marché sur lequel Floridienne occupe une position de leader, connaissent une belle croissance à l'étranger, entre autres en Asie. Cette filière, totalement intégrée au niveau du groupe Floridienne, compte des usines en France, mais aussi en Roumanie, en Lituanie et en Turquie.

Cette division vise l'excellence et l'innovation au travers de produits certifiés Label Rouge et premium (Maison Billot).



Qualité certifiée

- **Usines certifiées IFS (International Food Standard) et/ou ISO 9001 (certification relative aux systèmes de gestion de la qualité),**
- **Certification Label Rouge pour les escargots préparés en France (Bourgogne), en Lituanie et en Roumanie,**
- **Certification MSC (Marine Stewardship Council) pour la filière durable de la pêche du maquereau, du saumon sauvage, du hareng et des noix de Saint-Jacques,**
- **Certification bio Ecocert pour des salades préparées,**
- **Certification halal pour une gamme de sauces froides,**
- **Label marque collective régionale « Saveurs en Or » de la région Nord Pas-de-Calais pour la société Simon Dutriaux,**
- **Label marque collective régionale « Produit en Bretagne » pour les sociétés Gartal et La Palourdière,**
- **Label marque collective régionale « Buy Normandie » pour la société Gel Manche Gastronomie.**

Merydis est une société basée en Belgique (Région Wallonne) spécialisée dans la fabrication de confitures artisanales haut de gamme, à fort pourcentage de fruits. Elle commercialise par exemple une gamme de confitures en squeeze spécialement destinées aux enfants, sans sucre ajouté, sans conservateurs ni colorant !



GRAND LARGE

La division «Poissons fumés et Traiteur de la mer» regroupe majoritairement les activités de production et de commercialisation en frais de saumon et autres poissons fumés (thon, maquereau, hareng), rollmops, salades à tartiner, terrines de poisson, salades traiteur, anchois, verrines apéritives et autres produits traiteurs (sauces, produits nutrition, spécialités grecques et antillaises).

La division compte cinq sociétés autonomes : Gel Manche (France), Simon Dutriaux (France),

Salm Invest (Belgique), Delka (Belgique) et Merydis (Belgique). Ces sociétés développent entre elles des synergies industrielles et commerciales importantes, en vue d'élargir leur gamme de produits et de renforcer leur présence dans leurs réseaux ou territoires respectifs.

La division est numéro un du rollmops en France et leader en Belgique dans la niche de marché du saumon haut de gamme.



Chacun des onze sites de production repose sur la fabrication de minimum deux à trois familles de produits.

“

Innovantes et à l'écoute de leurs clients, les sociétés du Pôle tirent leur dynamisme d'un esprit d'équipe fort, d'un partage de compétences internes et de valeurs communes : autonomie, sens de l'entreprise et performance.

”



Le Pôle Alimentation festive est également actif dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes

Les sociétés Delka et Merydis, deux sociétés spécialisées dans la production de sauces froides salées et sucrées, acquises respectivement en 2010 et 2012, ont été regroupées sur un même site de production à Petit Rechain. Elles deviennent ainsi le spécialiste des sauces d'accompagnement, de l'entrée au dessert. Cette activité permet d'entrer plus significativement au rayon épicerie.

L'ouverture de ce nouveau marché pour le Pôle s'intègre parfaitement aux activités existantes, des quantités importantes de sauces étant utilisées dans les préparations de sociétés sœurs.

Enfin, cette division a poursuivi sa croissance dans le segment de la restauration nutritionnelle, en proposant des préparations à texture modifiée pour les personnes âgées ou atteintes de maladies. Gel Manche a aujourd'hui atteint une taille importante sur ce marché en France, et poursuivra ses efforts dans ce sens au cours des prochaines années.

Le Pôle Florifood offre à ses clients et consommateurs des produits de qualité, respectueux des ressources de la planète. Les consommateurs sont plus que jamais attentifs, depuis «la crise du cheval» en 2013, à la traçabilité des

Des choix durables

- Toutes les usines du Pôle sont équipées de **centrales indépendantes de traitement des eaux** pour recycler les eaux usées;
- Une gestion décentralisée des stocks permet de **réduire l'empreinte écologique** au niveau des transports;
- Le Pôle a mis en place un programme de **réduction de déchets** visant à réduire de 10% les déchets sur cinq ans.

produits. La politique stricte en matière de qualité menée par le Pôle rencontre les attentes du consommateur et est reconnue par nos clients.

LARZUL

Florifood est actionnaire à 50% du capital de Larzul SAS mais sans pouvoir intervenir activement dans la gestion de l'entreprise. Un conflit, né du rapprochement entre le groupe et cette société, n'est toujours pas réglé. Différentes procédures judiciaires sont en cours entre FDG et Vectora, les actionnaires historiques de Larzul. En 2013, la Cour de cassation a définitivement rejeté la possibilité d'acquérir le solde des 50% détenus par Vectora, au motif que la rétractation opérée par Vectora en 2007, avant la levée des options, était exclusive d'une rencontre des volontés réciproques de vendre et d'acquérir.

PERSPECTIVES 2014

La consolidation des activités du Pôle devrait se poursuivre. La crise économique, même si elle est complexe, permet de saisir des opportunités sur les différents marchés où Florifood est présente. Une innovation permanente, une maîtrise des coûts à tous les niveaux du Pôle, et une dynamique commerciale soutenue restent les axes de conduite en 2014.

Sociétés du Pôle

FRANCE

GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE S.A.S.

Le holding réunit les sociétés assurant la production et la commercialisation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre.

Siège administratif:

**2, Allée d'Helsinki, CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg**
Tél.: +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production

**Le Clos Saint-Anne
F - 43100 Vieille Brioude**
Tél.: +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue, 118 - F - 89400 Bassou
Tel : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appétisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appétisés.

**Rue Henri Lautredou
F - 29720 Ploneour Lanvern**
Tel : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

CAMARGO S.A.S.

Camargo est une société dédiée à l'approvisionnement en escargots.

**2, Allée d'Helsinki, CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg**
Tél.: +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61

SURGEMER S.A.S.

La holding est spécialisée dans les salades et terrines de poisson, les produits ethniques et les plats cuisinés à base de coquilles Saint-Jacques ou de crevettes.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec
Tél.: +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

GARTAL S.A.S. ET ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Ces deux sociétés bretonnes sont spécialisées dans les coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elles exploitent notamment les marques Mareval et La Palourdière.

GARTAL S.A.S.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec
Tél.: +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Avenue du Coat Kaë 7 -
F - 29300 Quimperlé
Tél.: +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

GEL MANCHE S.A.

Située à Carentan en Normandie, Gel Manche prépare et conditionne des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. L'usine s'est aussi spécialisée dans les produits mixés et moulinés pour hôpitaux. Elle exploite deux marques : Gel Manche Gastronomie et Gel Manche Nutrition, et détient 100% de Gourmet des îles, qui fabrique des plats cuisinés antillais.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél.: +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GORUMET DES ILES S.A.R.L.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél.: +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

SIMON DUTRIAUX S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la grande distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Selection SAS, détenue à 50% par Salm Invest et à 50% par Simon-Dutriaux. Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel - BP34 -
F - 62880 Vendin-le-Vieil (LENS)
Tél : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

BELGIQUE

DELKA S.A.

Delka est une société belge spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du Groupe en sauces pour leurs préparations.

Rue de Battice 22B – B-4800 Petit Rechain
Tél : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be

MERYDIS S.A.

Merydis S.A., société belge créée en 1989 dans la région de Liège, est spécialisée dans la fabrication de sauces chaudes, confits, confitures et sauces d'accompagnement sucrées (topping). Sa gamme de produits complète la gamme des sauces froides de Delka, d'où son implantation sur le site de cette dernière début 2013.

Rue de Battice 22B – B-4800 Petit Rechain
Tél : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
<http://www.merydis.be>

SALM INVEST S.A., KARRAS S.A., VENDSYSSEL S.A.

Actives dans le fumage traditionnel du saumon et d'autres spécialités (thon, marlin, truite...), ces sociétés sont aussi spécialisées dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes (tarama, houmous...). L'ensemble des produits développés permet d'offrir une gamme complète dans le rayon saurisserie (produits de la mer séchés, fumés, marinés et tartinés).

Avenue de Lambusart 11 - B - 6220 Fleurus
Tél.: +32 71 816.180
Fax : +32 71 810.376
www.salminvestgroup.be

SOCIETES D'APPROVISIONNEMENT

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le Groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux asseoir l'homogénéité et la qualité des matières premières utilisées dans les plats préparés.

POMAROM S.R.L. – ROUMANIE

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ». Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants. Elle a investi début 2008 dans un élevage d'escargots « petits-gris » à un niveau industriel.

Str. Liverzii 41 - 510170 Alba Iulia - Roumanie
Tél.: +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO LITUANIE

Ramassage et traitement d'escargots « Hélix pomatia ».

Vilniaus r. sav. - Pakalnės g. 7
Bezdony, Bezdoniu sen., 15201 Lituanie
Tél.: +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL - TURQUIE

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

Bilecik - Turquie
Tél.: +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08

Rapport de gestion du Conseil d'Administration a l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2014

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport des opérations de notre groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2013.

Floridienne se caractérise par l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de la chimie, de l'alimentaire et des sciences du vivant. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

EXERCICE 2013

L'année 2013 a été caractérisée de manière générale par des performances en ligne avec nos prévisions dans les Pôle Alimentation festive et Sciences du vivant, et par une nouvelle année très difficile chez Floridienne Chimie.

En effet cette société a de nouveau généré des pertes importantes en 2013, et a été contrainte d'introduire une demande de Procédure de Réorganisation Judiciaire (PRJ) avec transfert d'activités sous autorité de justice début 2014. Cette procédure a concrétisé formellement le processus de cession d'actifs étudié par le Conseil d'administration de la société en vue de préserver la continuité des activités, et Floridienne Chimie a dès lors fait l'objet d'un traitement comptable en « Activités abandonnées » (IFRS 5), dans les comptes 2013 du Groupe.

Par ailleurs, la vente de nos actions 5N Plus et la résolution du litige qui nous opposait à cette société représentent également un élément non récurrent important dans les comptes 2013 du groupe.

Les résultats 2013 de Floridienne Group sont dès lors présentés dans ce rapport de gestion, en faisant une distinction entre les activités récurrentes

du groupe, à savoir ses trois Pôles, Chimie, Alimentaire et Sciences du vivant, et les éléments non récurrents du résultat, Floridienne Chimie et 5N Plus.

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS RÉCURRENTES

PÔLE CHIMIE

Modification de périmètre

Il n'y a pas eu de changement de périmètre par rapport au 31 décembre 2012. En revanche, conformément à la décision du Conseil d'administration de Floridienne Chimie de céder les activités de cette société, faisant aujourd'hui l'objet d'un plan coordonné de vente sous autorité de justice, il a été décidé de comptabiliser les actifs, passifs et résultats de cette société ont été comptabilisés selon la norme IFRS 5 en « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » (« Activités abandonnées (discontinuées) ») dans les comptes consolidés 2013 de Floridienne Group. Les comparatifs 2012 ont été retraités de la même façon.

Le chiffre d'affaires du Pôle Chimie (hors Floridienne Chimie) diminue de € 10,2 millions pour s'établir à € 60,8 millions au 31 décembre 2013 contre € 71,0 millions au 31 décembre 2012. Cette diminution vient principalement d'une baisse de volumes enregistrés dans les Stabilisants PVC, qui ont souffert d'un début d'année marqué par un hiver long et rigoureux sur leurs différents marchés d'Europe de l'Est.

L'EBITDA de ce Pôle (hors Floridienne Chimie) s'élève à € 3,0 millions en 2013, contre € 4,4 millions au 31 décembre 2012. Cette baisse s'explique par le plan de restructuration qui a été mis

en œuvre avec succès chez SNAM dans le courant de l'année, et par l'impact sur les résultats, de la baisse des volumes enregistrés en Europe de l'Est.

Le résultat net du Pôle Chimie s'élève à € -1,0 million au 31 décembre 2013, contre une perte de € -0,3 million au 31 décembre 2012.

Risques et incertitudes

L'année 2013 a été difficile pour le Pôle Chimie. Toutefois, les nombreux efforts déployés au cours de cette année pour améliorer la rentabilité à long terme dans nos différents métiers nous permettent d'être confiants dans la capacité de ce Pôle à générer des résultats en forte progression en 2014.

PÔLE ALIMENTATION FESTIVE

Modification de périmètre

Merydis SA, qui avait été consolidée uniquement au niveau du bilan au 31 décembre 2012, est également consolidée en résultats depuis le 1er janvier 2013.

Le chiffre d'affaires du Pôle s'élève à € 149,5 millions au 31 décembre 2013 par rapport à € 134,1 millions au 31 décembre 2012. Cette hausse de 11% vient d'une activité soutenue dans l'ensemble des activités du Pôle, et principalement dans les coquilles Saint-Jacques et le saumon fumé, où la stratégie de segmentation des produits s'est traduite par d'importantes prises de parts de marché au cours de l'exercice.

L'EBITDA progresse à € 5,7 millions au 31 décembre 2013 par rapport à € 5,2 millions au 31 décembre 2012. Cette amélioration s'est principalement manifestée dans la Division Surgelé, en raison des volumes additionnels gagnés au cours de l'année 2013.

Le résultat net du Pôle Alimentaire s'élève à € 1,3 million au 31 décembre 2013 par rapport à € 1,2 million au 31 décembre 2012, confirmant sa bonne résistance dans un contexte économique européen difficile.

Risques et incertitudes

Concernant Larzul, la procédure judiciaire poursuit son cours sans évolution significative pendant l'exercice 2013 et sans que Floridienne ait pu jusqu'ici exercer le contrôle sur la société. Entretemps, n'ayant pas pu obtenir les comptes 2012 de Larzul malgré plusieurs demandes, et

Floridienne n'ayant accès à aucune information sur la société, il existe des incertitudes quant à la juste valeur de la participation dans Larzul. Le Conseil d'administration a, dès lors, décidé de retenir comme juste valeur de la participation, les derniers fonds propres connus de Larzul au 31 décembre 2011, maintenant la valeur de sa participation dans Larzul inchangée. Le management est d'avis que, malgré la longue durée du litige, cette valeur comptable de la participation (figurant en autres actifs financiers) est au moins égale à la valeur recouvrable de l'investissement, compte tenu des hypothèses de synergies (industrielles et commerciales) retenues. Le management reste très confiant quant au fait que la procédure en cours va aboutir positivement pour le groupe. La valorisation de notre participation dans Larzul dans les comptes 2013 s'élève à € 2,6 millions. Il subsiste en outre, complémentairement au litige concernant le contrôle de Larzul proprement dit, diverses autres procédures judiciaires entre cette société et d'autres entités du Groupe concernant des contentieux commerciaux.

PÔLE SCIENCES DU VIVANT

Modification du périmètre :

Acquisition de 100% de BSC fin septembre 2013. Cette société est consolidée bilantrairement au 31 décembre 2013, et à hauteur du 4^{ème} trimestre 2013 concernant ses résultats.

Le chiffre d'affaires du Pôle Sciences du vivant s'élève à € 49,0 millions au 31/12/2013 contre € 42,5 millions au 31/12/2012. Cette hausse s'explique par des belles progressions dans l'ensemble des activités du Pôle.

L'EBITDA du Pôle s'élève à € 3,8 millions au 31/12/2013 comparé à € 2,7 millions au 31/12/2012. Cette progression est également perceptible dans l'ensemble des activités de la Division.

Le résultat net du Pôle est positif pour la première fois, à € 1,6 million, contre une légère perte de € -0,1 million au 31 décembre 2012. Ce résultat confirme le développement de Biobest, la maturation des activités Enzymes, et les efforts réalisés au cours des dernières années sur les autres activités du Pôle. Ce qui permet aujourd'hui au Pôle Sciences du vivant d'être financièrement autonome.

A noter la résolution du litige qui opposait Biobest Canada à Agricorp (organisation gouvernementale canadienne), concernant l'octroi de subsides datant des années 2006 à 2008. Les deux Parties ont trouvé un compromis début 2014, qui a été pris en charge dans les résultats de Biobest Canada au 31 décembre 2013, pour un montant de € 0,2 million.

Concernant Biobetter, après une année d'existence de cette société dont Floridienne est actionnaire à 50%, le contrôle exercé par le groupe sur cette société, consolidée en intégration globale en 2012, a été reconsidéré. Les directions de Biobest et de Floridienne ont conclu que le même niveau de contrôle (joint control) existait sur cette société et sur Biobest Maroc, qui est consolidée par mise en équivalence. En conséquence, Biobetter est dorénavant intégrée en consolidation selon la méthode de mise en équivalence.

Enfin chez TecnoScent, participation en cours de liquidation, un accord a été trouvé fin 2013 avec Givaudan concernant la répartition des actifs de cette société. Dans ce partage, Chemcom a obtenu les «Intellectual Properties » lui permettant de poursuivre la R&D de TecnoScent dans les applications liées à l'olfaction humaine. La répartition des actifs ayant eu lieu, la liquidation devrait se clôturer rapidement.

Risques et incertitudes

Suite à la résolution du litige avec Agricorp chez Biobest Canada et à l'accord trouvé concernant la liquidation de TecnoScent, il n'existe plus de risques significatifs dans le Pôle Sciences du vivant, dont le groupe ait connaissance au moment de l'arrêt des comptes au 31.12.2013.

CORPORATE

Floridienne rend, à ses différents Pôles, des services d'assistance de gestion, de financement et de consultance.

Au niveau consolidé, cette activité (hors résultats non-récurrents) a généré une perte de € -1,7 millions en 2013, contre € -0,1 million en 2012. Ceci s'explique notamment par

certains frais exceptionnels encourus par les holdings, notamment relatifs à l'implémentation d'un nouveau logiciel de consolidation, ainsi que par la réduction des produits financiers des holdings, suite à l'abandon d'une partie de nos créances et au paiement anticipé de € 12,7 millions par 5N Plus.

RÉSULTATS NON RÉCURRENTS

5N PLUS

Au 1er janvier 2013, le groupe détenait toujours 5 millions d'actions dans le groupe canadien 5N Plus Inc, résultant de la vente de notre participation dans MCP Group à 5N Plus en date du 28 février 2011. Ces titres étaient valorisés dans nos comptes à 2,70 CAD/action (soit 2,05 EUR/action), qui correspondait au cours de clôture de l'action 5N Plus au 31 décembre 2012.

Entre juin 2013 et octobre 2013, Floridienne a vendu la totalité de ses titres 5N Plus, à un cours moyen de 1,84 EUR/action. Ceci représente une perte de € -1,0 million dans les comptes 2013 mais a permis de générer € 9,2 millions de cash.

Enfin, la résolution définitive, en juin 2013, du litige qui opposait le groupe canadien 5N Plus aux anciens actionnaires de MCP, a généré une perte de € -8,2 millions dans les comptes 2013 du groupe, mais a permis de sécuriser un paiement immédiat de € 12,7 millions à Floridienne. Nous faisons référence à notre communiqué de presse du 18 août 2013 pour plus d'information sur l'accord entre 5N Plus Inc. et le groupe Floridienne.

En 2013, la vente des titres 5N Plus et la résolution du litige ont donc occasionné en tout, une perte non récurrente de € -9,2 millions pour Floridienne, mais a permis des entrées de trésorerie dans le groupe pour un montant total de € 21,9 millions.

La vente de notre participation dans MCP au groupe canadien 5N Plus aura finalement généré € 72 millions de trésorerie pour le Groupe.

Tenant compte des pertes non récurrentes liées à 5N Plus, le résultat du Pôle Corporate s'élève dès lors à € -10,9 millions, contre € -8,0 millions au 31 décembre 2012.

Risques et incertitudes

Au 1er janvier 2014, Floridienne disposait encore d'une créance de € 1,75 million sur le groupe 5N Plus, qui arrivait à échéance le 9 avril 2014. Cette créance a été payée à l'échéance par 5N Plus, aussi le groupe Floridienne n'a actuellement plus aucune exposition sur le groupe 5N Plus.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES – FLORIDIENNE CHIMIE

Floridienne Chimie a été confrontée depuis plusieurs années à un contexte extrêmement difficile. En effet, la combinaison de l'interdiction de son principal produit historique, le plomb, de l'effondrement de l'activité photovoltaïque, et d'un environnement économique excessivement difficile dans la construction en Europe, a provoqué une réduction de 50% de son chiffre d'affaires entre 2010 et 2013, pour des pertes cumulées sur les trois derniers exercices s'élevant à plus de €30 millions.

Afin de faire face à cette situation difficile, la société, avec l'aide de ses actionnaires, de la Région wallonne, et le soutien des banques, a investi des montants considérables entre 2009 et 2013 dans des outils modernes répondant aux normes actuelles et dans des nouvelles technologies « vertes », afin de donner un nouvel élan à Floridienne Chimie.

Hélas, les efforts soutenus de la Direction et du personnel et les nombreuses mesures prises pour faire face à cette situation, n'ont pas suffi à assurer cette reconversion.

Faute d'avoir pu trouver une solution dans le cadre d'une concertation sociale et en l'absence de prévisions plus favorables pour 2014, Floridienne Chimie, filiale à 60% de Floridienne Group, à la suite des mesures étudiées fin 2013 par le Conseil d'administration pour assurer la poursuite des activités, a été contrainte de se placer formellement en Procédure de Réorganisation Judiciaire début 2014,

avec pour objectif d'opérer les transferts d'activités nécessaires sous autorité de justice en vue de sauver un maximum d'emplois de cette société.

Les cessions d'activités envisagées, faisant aujourd'hui l'objet d'un plan coordonné de vente sous autorité de justice, ont conduit à comptabiliser les activités de Floridienne Chimie en « Activités abandonnées (discontinuées) » conformément à la norme comptable internationale IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » .

Ce résultat sur activités abandonnées s'élève à € -11,3 millions. Il inclut la totalité de la perte pour le groupe, suite à la Procédure de Réorganisation Judiciaire lancée chez Floridienne Chimie. Il ne devrait dès lors plus y avoir d'impact négatif additionnel pour le groupe concernant Floridienne Chimie en 2014, quelle que soit l'évolution de cette filiale au cours de l'exercice 2014. Il est important de noter également que la cession des activités de Floridienne Chimie n'aura pas d'impact opérationnel significatif sur les autres entités du Pôle Chimie.

En 2012, Floridienne Chimie avait perdu € -9,2 millions en quote-part groupe.

Risques et incertitudes

Dans le cadre des cessions d'activités envisagées de Floridienne Chimie, faisant aujourd'hui l'objet d'un plan coordonné de vente sous autorité de justice, une incertitude importante existe sur la valeur comptable et la juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs de la société. Les activités, actifs, passifs et résultats de l'activité Floridienne Chimie, ainsi que l'ensemble des conséquences financières potentielles pour le groupe ont été comptabilisées en « Activités abandonnées (discontinuées) » au 31 décembre 2013, conformément à la norme comptable internationale IFRS 5. Au 31.12.2013, les actifs et passifs ont ainsi été valorisés à € 8,8 millions, ce qui représente, pour le conseil d'administration de Floridienne, une estimation de leur juste valeur (diminuée des coûts de la vente) dans le contexte de cession en cours. Les ajustements de valeurs nécessaires

ont été comptabilisés. L'issue finale du plan de vente coordonné et de la PRJ est encore inconnue à ce jour, mais en raison des engagements limités du groupe à l'égard de sa filiale, aucun impact financier supplémentaire n'est attendu sur Floridienne Group.

RÉSULTATS ET BILANS CONSOLIDÉS

En tenant compte du traitement en « activités abandonnées » de Floridienne Chimie, ce qui a comme conséquence de ne présenter que le résultat net de cette société sur une seule ligne, le chiffre d'affaires 2013 de Floridienne Group s'établit à € 259 millions par rapport à € 248 millions en 2012, les augmentations de chiffre d'affaires des Pôles Alimentation festive et Sciences du vivant compensant presque complètement la suppression du chiffre d'affaires de Floridienne Chimie qui s'élève à € 30 millions en 2013.

L'EBITDA s'élève à € 11,2 millions, contre € 12,0 millions en 2012.

Le résultat net des activités récurrentes est légèrement positif, à € 0,2 million, par rapport à € 0,7 million en 2012.

Les pertes non récurrentes liées à Floridienne Chimie et 5N Plus s'élèvent respectivement à € -11,3 millions et € -9,2 millions, soit au total € -20,5 millions.

Au final, Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2013 avec un résultat net consolidé de € -20,3 millions par rapport à € -16,4 millions au 31 décembre 2012. Le résultat net part du groupe s'élève à € -21,2 millions.

La structure financière de Floridienne Group au 31 décembre 2013 est saine, avec des fonds propres consolidés de € 88,4 millions, et un endettement net réduit à € 52,4 millions contre € 97,3 millions au 31 décembre 2012. Cette structure financière permet au Groupe d'envisager le futur de manière confiante.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2013 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de la Chimie, de l'Alimentaire et des Sciences du vivant. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

L'exercice se clôture par une perte de € 11,7 millions par rapport à une perte de € 8,4 millions en 2012.

Le résultat statutaire de Floridienne SA a fortement été influencé par (i) les réductions de valeurs et provisions comptabilisées sur Floridienne Chimie (globalement € 3,1 millions) et (ii) des réductions de valeurs comptabilisées sur notre filiale française SNAM (€ 4 millions) afin de tenir compte des pertes du passé. Pour le reste, nous constatons une diminution des dividendes perçus de nos filiales et une augmentation globale des honoraires payés aux tiers pour des missions de conseil. Les points précédents expliquent principalement la perte de 2013.

Compte tenu d'un report à nouveau de € 55,1 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 43,3 millions.

Justification de l'application des règles comptables de continuité

Malgré les pertes dégagées au cours de plusieurs exercices successifs, le Conseil considère que la société dispose d'une structure financière et d'un financement suffisants pour assurer la poursuite et le développement des activités de la société. Les perspectives d'un financement suffisant et la confiance dans les différents projets en cours justifient l'application des règles d'évaluation en continuité.

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 0,0 million pour la rémunération du capital ;
- € 43,3 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil propose de ne pas payer de dividende au titre de l'exercice 2013, dans le contexte des difficultés rencontrées par Floridienne Chimie et la volonté de la direction de préserver les ressources du groupe pour poursuivre le désendettement de celui-ci.

ACHATS D'ACTIONS PROPRES

Floridienne n'a pas procédé à l'acquisition d'actions propres au cours de l'exercice 2013.

Le nombre total d'actions propres détenues par Florinvest au 31/12/2013 est de 11.071, ce qui représente une valeur de € 768.327 sur base d'un cours de € 69,40 au 31/12/2013.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de change à terme en dollars ou de vente à terme sur certaines matières premières afin de couvrir notre marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 28 du rapport annuel.

Pour le reste, nous n'avons pas à signaler d'autres risques et incertitudes que ceux mentionnés ci-dessus.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales dans le pôle Chimie connaissent des risques inhérents à leur activité. Le groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Là où cela s'avérait nécessaire, des provisions ont été comptabilisées en conformité avec le référentiel comptable.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre effort est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du groupe sont concentrées dans le Pôle Sciences du vivant et le Pôle Chimie.

PERSPECTIVES

Les perspectives du groupe sont bonnes pour 2014.

A la suite de l'arrêt des activités déficitaires de Floridienne Chimie, le Groupe pourra dorénavant compter sur 3 Pôles rentables, de poids équivalents, et actifs dans des marchés de niches : le Pôle Chimie, le Pôle Alimentaire et le Pôle Sciences du vivant.

Le Pôle Chimie, qui se recentrera sur les additifs pour plastiques et le recyclage de batteries, peut compter sur deux sociétés – IKA et Kimflor – rentables et positionnées sur des marchés en croissance. Les brevets détenus par Catena dans des stabilisants organiques de dernière génération, les « Greenstab », permettront par ailleurs au Groupe de poursuivre ses développements dans les marchés émergents en 2014.

Quant à la SNAM, elle a mené à bien son plan de réorganisation fin 2013, elle a poursuivi son exercice de redressement des marges et a signé des nouveaux contrats à long terme avec plusieurs constructeurs automobiles, renforçant ainsi sa position de leader européen dans ce marché en forte croissance. Ces différents éléments auront des effets positifs significatifs sur les résultats 2014 de la société.

Le Pôle Alimentation festive a renforcé en 2013 ses parts de marché dans ses différents métiers et est bien positionné pour poursuivre sa croissance en 2014.

La Division Surgelés dispose aujourd'hui d'outils modernes et performants, qui lui

permettront de poursuivre sa croissance dans ses différents marchés au cours des prochaines années.

En ce qui concerne la Division Frais, ses perspectives sont soutenues par d'importants vecteurs de croissance, notamment dans la restauration nutritionnelle, où elle devient un acteur de référence en France, et dans le saumon fumé, où la Division devrait poursuivre ses prises de parts de marché.

Enfin, en ce qui concerne le Pôle Sciences du vivant, soutenu par ses activités naturelles porteuses, il devrait connaître une progression importante en 2014.

Biobest poursuivra l'internationalisation de son activité sur les différents continents tout en récoltant les fruits des efforts de Recherche & Développement consentis ces dernières années dans des nouveaux produits innovants.

Les Enzymes devraient confirmer une progression à deux chiffres en 2014, soutenue par une augmentation de nos capacités et un marché demandeur de produits végétaux.

Au niveau de sa structure financière, le Groupe entend poursuivre son désendettement net au cours des prochaines années, et compte sur les bonnes performances de ses filiales, ainsi que sur le soutien de l'ensemble de ses partenaires, pour y arriver.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

Selon les dernières déclarations de transparence et les informations communiquées, l'actionnariat de la société s'établit comme suit:

Belufllo S.A.	392 035	39,33%
Philippe de Spoelberch	216 428	21,71%
Marnor S.A.	90 800	9,11%
S.R.I.VV.	84 176	8,44%
Personnes physiques	53 162	5,33%
Finatco S.A.	25 013	2,51%
Gaëtan Waucquez	17 857	1,79%
Florinvest S.A.	11 071	1,11%
Free Float	106 315	10,66%
Nombre d'actions	996 857	100%

Le 26 octobre 2012, plusieurs actionnaires de référence de Floridienne ont souscrit à une augmentation de capital de € 10 millions dans Floridienne SA par voie de capital autorisé. Cette augmentation de capital a eu lieu sous la forme d'une émission de 89.285 actions, à un prix de € 112 par action (apport en capital de € 4,87 par action et une prime d'émission de € 107,13 par action). Ce prix, supérieur au cours moyen des 30 derniers jours de bourse, correspondait au cours de bourse du jour de l'augmentation de capital. Ces nouvelles actions jouissent des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Accord entre actionnaires

Une nouvelle convention d'actionnaires a été signée en 2013 par Belufllo (39,33%), Gaëtan Waucquez (1,79%) et Philippe de Spoelberch (21,71%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

3. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

4. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote.
Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote.

5. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2010, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Renouvellement du capital autorisé de € 4 415 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société.
- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir ou d'aliéner des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation est également valable pour les filiales de la société.

- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180 000 actions de la société, pendant une période maximum de 5 ans à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération.

6. Article 74 de la loi relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23/09/2007, Floridienne a été avisée par Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 1er septembre 2013, la s.a. Beluflo a confirmé détenir 392.035 titres avec droit de vote émis par la s.a. Floridienne, soit 39,33% du capital.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIÉTÉS

Au cours de l'année 2013 nous n'avons pas à mentionner de conflit d'intérêts au cours des différents conseils d'administration

Déclaration de Gouvernement d'Entreprise

1. APPLICATION DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISES

En matière de gouvernement d'entreprise, le rapport de gestion contient les informations requises par le code des sociétés ainsi que par le Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009, que la société a adopté comme code de référence. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance.

La charte de corporate governance de Floridienne est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. NON-RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE (PRINCIPE « COMPLY OR EXPLAIN »)

Séparation des pouvoirs (Disposition 1.5.)

Philippe Bodson exerce actuellement les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

Trois administrateurs indépendants (Disposition 2.3.)

A ce jour, le groupe Floridienne respecte la disposition de la loi selon laquelle son Conseil d'administration doit compter au minimum trois administrateurs indépendants. Il s'agit de Sparaxis, représenté par Yves Meurice, d'Olivier Davignon et de Paul Cornet de Ways Ruart.

Nomination des membres du Conseil (Disposition 4.1.)

Il n'existe pas de telle procédure écrite mais les membres du Conseil d'Administration sont toujours nommés par l'Assemblée Générale sur base de compétences reconnues.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 4.12.)

Au cours de l'année 2013, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion. Ces administrateurs non exécutifs se voient régulièrement dans le cadre d'autres relations d'affaires.

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 5.3)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de Nomination car il estime être à même de remplir cette fonction. Un Comité de rémunération existe en revanche de manière formelle.

Règlement du management exécutif (Disposition 6.1.)

Nous ne publions pas de règlement intérieur du management exécutif. A ce jour, c'est le Comité de Gestion qui fixe et contrôle les lignes directrices des responsables des différents pôles.

3. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du

Conseil d'Administration, la société dispose d'un Comité de Gestion composé du président exécutif et du directeur général. Ce comité est épaulé, au sein de chaque Pôle d'activité par un Comité Pôle. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour assurer de manière efficace que les objectifs soient atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 526ter du Code des Sociétés, assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du Groupe, dans le contrôle de l'effi-

cacité de l'ensemble des processus de contrôle interne de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce comité dispose de sa propre charte de fonctionnement.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Pôle
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe, et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Pôle	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs Pôles respectifs

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridiennne et de ses filiales dans le monde, définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le Groupe, dans le but de minimiser son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autre le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter considérablement la réputation et la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridiennne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques opérationnels auxquels sont exposées les filiales du Groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant externe qui dispose d'une connaissance adéquate des normes IAS/IFRS, et par un consultant qui est spécialisé dans en consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc.

Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, et des taux d'intérêt (flottant) sur ses lignes de crédit à court terme.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques opérationnels, le Comité d'Audit de Floridiennne a mis en place un processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du Groupe, des filiales opérationnelles au Groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale, que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance; une consolidation des risques par pôle d'activité ainsi qu'au niveau du Groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans un esprit de prise de conscience de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui démontre la philosophie au sein du Groupe à cet égard.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d’Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/ opérationnelles) nécessaires. Les mesures et les systèmes à prendre ou à mettre en place sont différents d'un pôle à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'un pôle, et des actions individuelles. La formalisation des étapes de traitement des risques et de pilotage de ceux-ci doivent encore être affinés. Si la formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle continue à se développer dans les autres domaines de risques. Une validation formelle du fonctionnement effectif des dispositions de contrôle interne (« use tests) est prévue en 2015.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects que sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe .

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par le consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du Groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est particulièrement attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par les responsables au niveau Corporate, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats des procédures sont examinés par le Comité de gestion. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée ou autre publication est réalisée.

Le résultat de ces procédures, comme pour tous les autres sujets relatifs au contrôle interne, est examiné de façon attentive par le management exécutif et ensuite avec le Comité d’Audit, préalablement à la publication des comptes.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du groupe Floridienne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les comités pôles sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu apprécier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du Groupe doit encore être mené pour uniformiser et standardiser ce qui peut l'être.

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1er janvier 2014, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Baron Philippe Bodson, Président

Nommé jusqu'en 2016
Président
Président de Exmar
Président de Hamon

W. Invest S.A. (Gaëtan Waucquez)

Nommé jusqu'en 2016
Directeur général

Beluflo S.A. (Loïc Waucquez)

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Chevalier Marc-Yves Blanpain

Nommé jusqu'en 2015
Non exécutif

Comte Paul Cornet de Ways Ruart

Nommé jusqu'en 2015
Administrateur de Anheuser-Bush Inbev
Non exécutif et indépendant

Vicomte Olivier Davignon

Nommé jusqu'en 2014
Non exécutif et indépendant

Baron Bernard de Gerlache de Gomery

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif
Administrateur de Leasinvest Real Estate
Administrateur de Texaf

Vicomte Philippe de Spoelberch

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Sparaxis S.A. (Yves Meurice)

Nommé jusqu'en 2014
Non exécutif et indépendant

Commissaire

Mazars Réviseurs d'entreprises S.C.R.L.
Représentée par Philippe Gossart
Nommé jusqu'en 2015

Philippe Bodson et W Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez) et Philippe de Spoelberch représentent les actionnaires et ne sont donc pas considérés comme indépendants.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A. (représentée par Yves Meurice), Olivier Davignon et Paul Cornet de Ways Ruart répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance. Ils

sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2014, les mandats de Olivier Davignon, et de Sparaxis SA (représentée par Yves Meurice) arrivent à échéance. Sur base de leur connaissance du groupe et de leur expérience, il sera proposé à l'Assemblée le renouvellement de leurs mandats respectifs pour une durée de trois ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2017.

Etant donné les difficultés rencontrées au cours des deux derniers exercices, le conseil d'administration n'a pas encore pu consentir d'efforts particuliers dans la recherche d'administrateurs de sexe féminin, tel que prévu par la Loi du 28 juillet 2011.

En 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois selon le tableau des présences suivant :

	20 février	27 mars	18 avril	24 juin	26 août
Philippe Bodson	P	P	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P	P
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	A	A
Paul Cornet de Ways Ruart	P	P	P	A	P
Olivier Davignon	A	P	P	P	P
Bernard de Gerlache	P	P	P	P	P
Philippe de Spoelberch	P	P	P	P	P
Sparaxis (Yves Meurice)	P	P	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements ;
- cession de participations non stratégiques ;
- politique et pratiques de corporate governance ;
- questions de financement du groupe, organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionnariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne ;
- situation des risques dans le groupe ;
- cession de notre participation dans MCP et redéfinition de la stratégie du groupe ;
- situation de Floridienne Chimie SA
- points divers.

5. COMITÉ D'AUDIT

Conformément à la loi du 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 9 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président ;
- Belufluo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.
- Olivier Davignon.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Belufluo S.A., représentant permanent, Loïc Waucquez, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice, siège également en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par la nouvelle loi. De par sa longue expérience en tant qu'analyste financier dans des institutions financières, Yves Meurice, représentant permanent de Sparaxis dispose largement des compétences nécessaires en matière d'analyse financière et de comptabilité.

Olivier Davignon dispose également des compétences en matière de comptabilité et siège également en tant qu'indépendant et non exécutif.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.

Au cours de l'année 2013, le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises durant lesquelles il a été débattu des éléments suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- examen des comptes consolidés au 31/12/2012 ;
- examen des comptes consolidés au 30/06/2013 ;
- anticipation des questions de valorisation au 31/12/2013 ;
- traitement comptable de Floridienne Chimie SA dans les comptes consolidés au 31/12/2013.

6. COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Conformément à la loi du 06 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président ;
- Olivier Davignon ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'assemblée générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice et Olivier Davignon, siègent en qualité de non exécutifs et répondent aux critères d'indépendance tels que fixés par la nouvelle loi. Sparaxis et Olivier Davignon disposent également des compétences nécessaires en matière de management des ressources humaines.

7. COMITÉ DE GESTION

Le Comité de Gestion est composé de Philippe Bodson et de Gaëtan Waucquez. Ce comité s'est réuni à 40 reprises au cours de l'année 2013. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le comité dans chaque division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la division concernée.

Le Comité de Gestion est le seul responsable de la composition des comités de chaque Pôle et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du groupe et dans chaque Pôle. Les comités de chaque division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur Pôle respectif.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du groupe telle que définie par son Conseil. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Pôles ou du groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Le comité de rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le comité de gestion (composé de Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 06 avril 2010.

1. Politique Générale et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive. Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Dans les statuts, il est prévu à l'article 26 que le bénéfice distribuable (après prélèvement obligatoire et affectation à des fonds de réserve ou au report à nouveau) sera réparti à raison de maximum 10% au profit des administrateurs qui se le répartiront entre eux suivant un règlement d'ordre intérieur. Le solde sera réparti par part égale entre toutes les parts sociales.

Le Comité de rémunération a décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'attribution d'une rémunération forfaitaire en lieu et place de tout tantième.

Le comité de rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le comité de gestion

La rémunération des membres du comité de gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du comité de rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par le consultant spécialisé.

La rémunération des membres du comité de gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe étant déterminée par le nombre de jours prestés sachant que Philippe Bodson ne preste qu'un nombre déterminé de jours par an pour le groupe Floridienne.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du groupe dans le bénéfice net consolidé sur les capitaux propres. Cette partie variable est plafonnée à 500.000 euros pour Philippe Bodson et à un an de rémunération pour Gaëtan Waucquez.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du comité de gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tout autre droit d'acquérir des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de gestion, de plans de pension.

Les membres du comité de gestion de Floridienne exercent tous deux leurs fonctions au travers de sociétés de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes

avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payable après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'audit et comité de rémunération
Philippe Bodson	15.000	
W Invest Gaëtan Waucquez	15.000	
Beluflo (Loïc Waucquez)	15.000	3.000
Marc-Yves Blanpain	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15.000	
Olivier Davignon	15.000	3.000
Bernard de Gerlache	15.000	7.000
Philippe de Spoelberch	15.000	
Sparaxis (Yves Meurice)	15.000	3.000

3. Rémunération des membres du comité de gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2013 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Philippe Bodson	59.530	-
Gaëtan Waucquez	303.871	-

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat.

5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2014 et 2015

La politique de rémunération des dirigeants de Floridienne Group ne devrait pas connaître de modification importante au cours des deux prochains exercices.

Rémunération du commissaire

Durant l'exercice 2013, Mazars SCRL a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 133.492,00 pour l'ensemble du groupe (dont € 40.040,00 au niveau de Floridienne S.A.). Les honoraires payés pour les autres missions d'attestation se sont élevés à € 17.800.

Opération sur titre Floridienne

Au cours de l'année 2013, les actions Floridienne n'ont fait l'objet d'aucune transaction d'achat ou de vente par des personnes liées au groupe Floridienne.

Evènements survenus après la date de clôture

Mis à part la décision formelle de recourir à la Procédure de Réorganisation Judiciaire mettant en place un plan coordonné de cession des activités de Floridienne Chimie sous autorité de justice, nous n'avons pas connaissance d'autres événements donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

Pour une description des événements postérieurs à la date de clôture, nous renvoyons à la note 30 du rapport annuel.

Pour l'exercice 2013, compte tenu de la situation difficile traversée par Floridienne Chimie SA, le Conseil d'administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 3 juin 2014, de ne pas payer de dividende.

Structure de Floridienne Group

Comité de Gestion

Philippe Bodson
Gaëtan Waucquez

CORPORATE

Managing Director : Gaëtan Waucquez
Corporate Secretary : Marie-Joëlle Delmoitié
Accounting : Joseph De Waele
Investments : Lionel de Hemptinne
Treasury : Nadia Leclercq

PÔLE CHIMIE

Managing Director :

Simon Vlajcic

Membres du Comité de direction :

Yann Bourgeois

Kurt Devreest

Stéphane Larché

Jacques Maubert

Ugo Nardo

André-Louis Pete

Laurent Smits

PÔLE ALIMENTATION FESTIVE - FLORIFOOD

Managing Director :

Philippe Boonen

Membres du Comité de direction :

Didier Hanin

Patrick Jagut

Jean-Philippe Lewandowski

Laurent Simon

PÔLE SCIENCES DU VIVANT - BIOFIRST

Managing Director :

Christian Van Osselaer

Membres du Comité de direction :

Lionel de Hemptinne

Georges Geeraerts

Jean-Marc Vandoorne

Contacts

IKA GmbH & CO. KG

Chempark Bitterfeld Wolfen,
Filmstraße 4 - D 06766 Wolfen -
Germany
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.

Aydin Karayolu, 35. Km N°23 -
35875 Yazibasi - Torbali - Izmir
Turkey
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

CATENA ADDITIVES GmbH

Neue Bergstrasse 13,
D - 64665 Alsbach-Hähnlein
Germany
Tél. : +49 6257-5079 164
Fax : +49 6257-5079 165
www.catena-additives.com

SNAM S.A.S.

Avenue Jean Jaurès, 4
F 12110 Viviez
France
Tél. : +33.5 65 43 77 30
Fax : +33.5 65 43 03 95
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Zone Industrielle du Broteau - Rue du
Broteau,
F 69540 Irigny
France
Tél. : +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.verachimie.fr

FLORIFOOD S.A.

Drève Richelle 161, bte 4, bâti P
B-1410 Waterloo
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax. : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be

GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE

Siège administratif
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg
- France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
Le Clos Saint-Anne - F - 43100
Vieille Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118 - F - 89400 Bassou
- France
Tél. : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Rue Henri Lautredou -
F - 29720 Ploneour Lanvern - France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

CAMARGO S.A.S.

2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg
- France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61

GARTAL S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec - France
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Avenue du Coat Kaér 7
F - 29300 Quimperlé - France
Tél. : +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

SIMON DUTRIAUX S.A.S. SIMON SELECTION S.A.S.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel - F - BP34 -
62880 Vendin-le-Vieil (LENS)
France
Tel : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

DELKA S.A.

MERYDIS S.A.

Rue de Battice 22B - B-4800 Petit
Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be
www.merydis.be

GEL MANCHE S.A.S.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

SALM INVEST S.A.

VENDSYSSEL S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.salminvestgroup.be

KARRAS S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.karrasgroup.be

POMAROM S.R.L.

Str. Liverzii 37 - 2500 Alba Iulia
Rumania
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO

Vilnius r. sav. - Pakalnės g. 7
Bezdony, Bezdony sen.,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL

Bilecik - Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08

BIOFIRST S.A.

Drève Richelle 161 bte 4, bâti P,
B-1410 Waterloo
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.biofirst.be

BIOBEST S.A.

Ilse Velden 18 - B 2260 Westerlo
Tél. : +32.14.25.79.80
Fax : +32.14.25.79.82
www.biobest.be

SOPRAL

PK4, route de Fénérive - 501
Tamatave
(Analamalotra) - Madagascar
Tél. : +261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tél. : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

CHEMCOM S.A.

Route de Lennik 802 -
B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

116 rue de Waremmé
4530 Villers-Le-Bouillet - Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

ENZYMOS ASIA PACIFIC LIMITED

4/F Oxford House, Taikoo Place
979 King's Road, Island East, H.K.
Tél. : +852.37.57.75.28
Fax : +852.37.57.75.27
www.enzymos.com

Usine P.T. Bromélaïne

Jl. Raya Lintas Timur KM. 77,
Terbanggi Besar
Lampung Tengah 34165 -
INDONESIA

BS S.A.

Drève Richelle 161, bte 4, bâti P
B-1410 Waterloo
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be

HOLDING

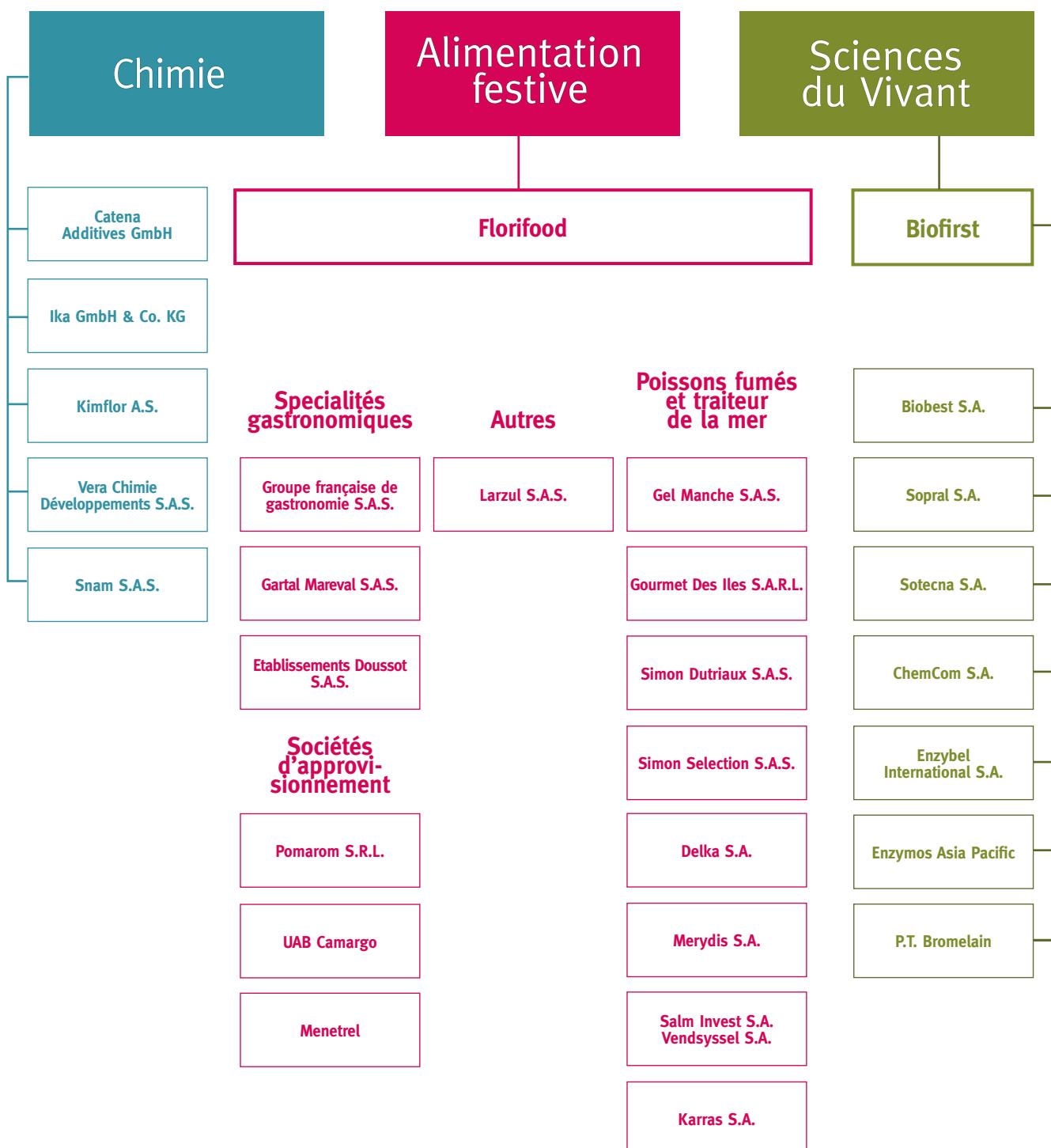
FLORIDIENNE S.A.

Siège social :
Drève Richelle 161, bte 4, bâti P
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles -
TVA BE-0403 064 593
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be



FLORIDIENNE

GROUP





FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161, bte 4, Bât P
Waterloo Park Office
B- 1410 WATERLOO
www.floridienne.be



FLORIDIENNE

GROUP



RAPPORT FINANCIER 2013

Comptes consolidés 2013

SOMMAIRE

Bilan consolidé	01
Compte de résultats consolidés	02
Etat consolidé du résultat global	02
Tableau des flux de trésorerie consolidés	03
Etat consolidé des variations des capitaux propres	04
Notes sur les états financiers consolidés	06
1 Présentation de l'entreprise	06
2 Principes comptables IFRS	06
3 Principes comptables significatifs	09
4 Gestion du capital	13
5 Informations sectorielles	14
6 Autres produits et charges d'exploitation	16
7 Amortissements et pertes de valeur	16
8 Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	17
9 Résultat financier	17
10 Impôts sur le résultat	18
11 Immobilisations incorporelles et goodwill	19
12 Immobilisations corporelles	21
13 Participations mises en équivalence	22
14 Actifs et passifs d'impôts différés	23
15 Autres actifs non courants et courants	24
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	25
17 Stocks	26
18 Autres actifs financiers courants	27
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	27
20 Dettes portant intérêts	27
21 Provisions	29
22 Avantages du personnel	30
23 Autres passifs	31
24 Actifs et passifs sur activités abandonnées	31
25 Capitaux propres	31
26 Bénéfice par action	32
27 Droits et engagements hors bilan	32
28 Instruments financiers	33
29 Informations relatives aux parties liées	37
30 Evènements postérieurs à la date de clôture	37
31 Filiales et entreprises associées	38
32 Note relative aux impacts des regroupements de sociétés	39
33 Données relatives à l'emploi	41
Rapport du Commissaire	42
Calendrier financier	44

Bilan consolidé

ACTIFS EN EUR MILLIERS	Annexe	31/12/2013	31/12/12*	31/12/12
ACTIFS NON COURANTS		95.341	137.150	107.443
Immobilisations incorporelles	11	2.504	5.232	3.077
Goodwill	11	35.069	33.859	33.740
Immobilisations corporelles	12	44.954	71.950	42.941
Participations mises en équivalence	13	4.704	4.336	4.396
Actifs d'impôts différés	14	3.965	4.755	4.322
Autres actifs	15	4.144	17.019	18.967
ACTIFS COURANTS		126.425	148.027	177.734
Actifs détenus en vue de la vente	16	169	739	739
Actifs sur activités abandonnées	24	8.810	0	46.094
Stocks	17	35.804	43.858	35.315
Stocks biologiques	17	655	954	954
Créances commerciales	27	50.845	53.978	47.475
Actifs d'impôts courants		3.709	3.696	2.918
Autres actifs financiers	18	6	10.206	10.206
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	19.914	18.922	16.925
Autres actifs	15	6.513	15.675	17.106
TOTAL DE L'ACTIF		221.766	285.177	285.177

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS	Annexe	31/12/2013	31/12/12*	31/12/12
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		88.403	113.617	111.444
Capitaux propres de Floridienne		84.504	107.642	107.642
Intérêts minoritaires		3.899	5.975	3.801
PASSIFS		133.363	171.559	173.733
Passifs non courants		52.839	76.251	51.969
Dettes portant intérêt		46.005	67.012	46.610
Subsides reçus		1.942	2.475	1.986
Provisions		2.218	2.891	1.017
Avantages du personnel		866	1.439	833
Passifs d'impôts différés		1.808	2.434	1.523
Passifs courants		80.524	95.309	121.764
Dettes portant intérêt		26.282	49.166	41.075
Passifs sur activités abandonnées		8.810	0	39.607
Subsides reçus		405	640	482
Provisions		334	853	292
Avantages du personnel		85	75	75
Dettes commerciales		31.951	31.763	29.458
Passifs d'impôts courants		2.418	1.648	1.210
Autres passifs		10.240	11.164	9.564
TOTAL DU PASSIF		221.766	285.177	285.177

* Les chiffres présentés à titre comparatif ont été retraités afin de tenir compte de l'application de la norme IAS 19 revisée sur les avantages du personnel. Ceci a un impact négatif (rétrospектив) sur les Autres éléments du résultat global au 31/12/2012 de € -0,8 million et concerne la reconnaissance des écarts actuariels non reconnus par le passé en application de la norme IAS 19.

Le total de bilan diminue de € -63,4 millions par rapport à 2012. Ceci s'explique par deux éléments :

- la perte de l'exercice de € 20,3 millions

- le traitement de Floridienne Chimie selon la norme IFRS 5 (« Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »), qui exige de valoriser les actifs et les passifs de cette société au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Cette valorisation a été estimée à € 8,8 millions, ce qui est inférieur de € 37,3 millions par rapport à 2012.

Plus d'explications sur la valorisation des actifs et des passifs de Floridienne Chimie sont disponibles à la note 24 du rapport annuel.

Afin de permettre une analyse aisée de l'évolution bilancière des activités récurrentes du groupe Floridienne, un bilan consolidé pro forma, reprenant sur une ligne « Activités abandonnées » les valeurs des actifs et des passifs de Floridienne Chimie au 31 décembre 2012, est présenté en regard de la présentation officielle 2012.

Compte de résultats consolidés

	Annexe	31/12/2013	31/12/12*
PRODUITS OPERATIONNELS		264.188	254.293
Chiffre d'affaires		259.231	247.611
Autres produits d'exploitation	6	4.957	6.682
CHARGES OPERATIONNELLES (-)		-260.831	-250.068
Approvisionnements et matières premières		-156.162	-149.060
Frais de personnel		-41.626	-40.699
Amortissements et réductions de valeur	7	-7.841	-7.765
Autres charges opérationnelles	6	-55.202	-52.544
RESULTAT OPERATIONNEL		3.357	4.225
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	-7.414	720
Charge des dettes		-3.028	-3.089
Résultat financier	9	-914	-7.384
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		1.081	63
RESULTAT AVANT IMPOTS		-6.916	-5.465
Impôt sur le résultat	10	-2.128	-1.700
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		-9.044	-7.165
Résultat sur activités abandonnées		-11.286	-9.204
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-20.331	-16.369
Résultat net part Floridienne		-21.251	-16.437
Intérêts minoritaires		920	69
 Résultat net part Floridienne par action de base	25	-21,56	-18,00
 Résultat net part Floridienne par action diluée	25	-21,56	-18,00

* Des reclassements ont été réalisés sur la présentation du compte de résultats consolidés 2012, conformément à l'application de la norme IFRS 5 « Activités abandonnées », qui impose de retraitier le résultat sur activités abandonnées en 2012 également. Ainsi, le chiffre d'affaires lié à Floridienne Chimie est supprimé en 2012, et le résultat réalisé par cette filiale en 2012 apparaît sur une ligne séparée.

Le chiffre d'affaires 2013 de Floridienne Group s'établit à € 259 millions par rapport à € 248 millions en 2012, les augmentations des chiffres d'affaires des Pôles Alimentation festive et Sciences du vivant compensant presque complètement la suppression du chiffre d'affaires de Floridienne Chimie qui s'élève à € 30 millions. L'EBITDA s'élève à € 11,2 millions, contre € 12,0 millions en 2012.

Le résultat net des activités récurrentes est légèrement positif, à € 0,2 million, par rapport à € 0,7 million en 2012.

Les pertes non récurrentes liées à Floridienne Chimie et 5N Plus s'élèvent respectivement à € -11,3 millions et € -9,2 millions, soit au total € -20,5 millions. Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2013 avec un résultat net consolidé de € -20,3 millions par rapport à € -16,4 millions au 31 décembre 2012. Le résultat net part du Groupe s'élève à € -21,2 millions.

État consolidé du résultat global

	31/12/2013	31/12/12*
Résultat net de l'exercice	-20.331	-16.369
Variation des capitaux propres hors compte de résultats		
Eléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs	-2.353	-4.082
Gain/perte (net) sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	326	-302
Gain/perte (net) sur les opérations à l'étranger	-2.679	369
Transfert des réserves entre minoritaires et Groupe	0	-571
Autres variations		-3.578
Eléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs	0	-674
Réévaluation de l'obligation au titres de prestations définies		-674
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE APRÈS IMPÔTS	-22.684	-21.125
Imputable aux		
Groupe Floridienne	-23.056	-17.543
Minoritaires	372	-3.582

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	31/12/2013	31/12/12
Résultat de l'exercice avant impôts	-6.916	-14.761
Amortissement - réductions de valeur	7.704	18.479
Résultat des sociétés mises en équivalence	-1.081	-48
Provisions	0	-474
Plus/moins-values sur cessions d'actifs	8.622	-763
Impôts de l'exercice	-1.742	-1.563
Charges financières	3.474	5.259
Autres	-167	379
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	9.894	6.508
Variations actifs / passifs circulants		
Stocks	-294	8.047
Créances et autres	-539	2.300
Dettes	3.730	-3.810
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	2.897	6.537
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	12.791	13.045
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-407	-395
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-8.821	-11.893
Acquisitions d'immobilisations financières	-4.452	-1.685
Nouveaux prêts	-525	-299
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	-14.205	-14.272
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	1
Cessions d'immobilisations corporelles	379	537
Cessions d'immobilisations financières	9.202	0
Revenus de participations	982	634
Remboursement de prêts	12.745	5
TOTAL DES DÉSINVESTISSEMENTS	23.308	1.177
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	9.103	-13.095
Opérations de financement		
Augmentations de capital	0	10.000
Acquisitions et cessions d'actifs financiers	-68	0
Variations des dettes et subSIDES	-14.831	1.440
Charges financières	-3.474	-5.259
Dividendes versés par la maison mère	0	-2.904
Variations des actions propres	0	-94
Dividendes versés aux tiers	-335	-305
TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	-18.709	2.878
VARIATION DE TRESORERIE	3.186	2.828
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18.922	15.590
Variation nette	3.186	2.828
Ecart de conversion	-1.021	205
Variation de périmètre	558	298
Trésorerie début de période des sociétés abandonnées	-1.731	0
Autres mouvements	0	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice	19.914	18.921

État consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Couverture de cash flow	Ecarts actuariels IAS 19R
Solde d'ouverture au 01/01/2012 PUBLIÉ	4.420	21.005	(597)	
Correction IAS 19 R				(66)
Solde d'ouverture au 01/01/2012 RETRAITÉ	4.420	21.005	(597)	(66)
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			(302)	(489)
Résultat global total	-	-	(302)	(489)
Augmentation de capital	435		9.565	
Opérations de Regroupement d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paiements fondés sur actions				
Autres				
Solde de clôture au 31/12/2012 RETRAITÉ	4.855	30.570	(899)	(555)
Solde d'ouverture au 01/01/2013 PUBLIÉ	4.855	30.570	(899)	
Correction IAS 19 R				(555)
Solde d'ouverture au 01/01/2013 RETRAITÉ	4.855	30.570	(899)	(555)
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			326	-
Résultat global total	-	-	326	-
Augmentation de capital	-	-	-	-
Opérations de Regroupement d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paiements fondés sur actions				
Transfert réserves				
Activités abandonnées			555	
Solde de clôture au 31/12/2013	4.855	30.570	(573)	-

l'essentiel des engagements de pension de Floridienne Group était supporté par Floridienne Chimie, dont les actifs et passifs ont été transférés en Activités abandonnées, et donc sortis des variations des capitaux propres. Ce transfert est repris dans les lignes « Transfert réserves » et « Activités abandonnées ».

En 2013 la société n'a pas payé de dividende pour l'exercice 2012. Vu le contexte difficile traversé par Floridienne Chimie et la volonté du Groupe de préserver ses ressources afin de poursuivre son objectif de désendettement, il sera proposé à l'Assemblée générale de Floridienne de ne pas payer de dividende au titre de l'exercice 2013 non plus.

Actions propres	Réserves	Résultats	Ecarts de conversion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
(1.186)	57.623	38.400	(1.415)	118.250	6.675	124.925
				(66)	(25)	(91)
(1.186)	57.623	38.400	(1.415)	118.184	6.650	124.834
			(16.437)	(16.437)	(3.510)	(19.947)
(571)			256	(1.106)	(72)	(1.178)
-	(571)	(16.437)	256	(17.543)	(3.582)	(21.125)
				10.000	3.000	13.000
-				-	212	212
(2.904)				(2.904)	(305)	(3.209)
(94)				(94)		(94)
				-		-
38.400		(38.400)		-		-
(1.280)	92.548	(16.437)	(1.159)	107.643	5.975	113.618
(1.280)	92.548	(16.437)	(1.159)	108.198	6.185	114.383
				(555)	(210)	(765)
(1.280)	92.548	(16.437)	(1.159)	107.643	5.975	113.618
			(21.250)	(21.250)	920	(20.330)
-			(2.132)	(1.806)	(548)	(2.354)
-	(21.250)	(2.132)	(23.056)		372	(22.684)
				-	-	-
(83)	-			(83)	-	(83)
				-	(335)	(335)
-				-		-
(16.437)		16.437		-		-
(555)		-		-	(2.113)	(2.113)
(1.280)	75.473	(21.250)	(3.291)	84.504	3.899	88.403

Notes

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161/4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2013 regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentaire et les sciences du vivant. Floridiennne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 79,78% par des personnes agissant de concert et à 8,44% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridiennne détient 1,11% de ses propres titres. Le solde des titres (10,66%) se trouve dans les mains d'investisseurs non déclarés (free float).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 31 mars 2014 selon le principe de continuité d'exploitation, en millions d'euros avec un chiffre après la virgule et arrondi à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES IFRS

(a) Déclaration de conformité

Nous soussignés Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez, membres du Comité de gestion, attestons qu'a notre connaissance :

- les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridiennne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, les résultats et la situation de Floridiennne et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

(b) Changements obligatoires de méthodes comptables :

Ci-après figurent les nouvelles normes, les amendements aux normes existantes ou les nouveaux principes comptables que le Groupe a adopté pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date :

Amendements à IFRS 7 – Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers

Ces amendements et cette nouvelle interprétation n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur (1/1/2013)

Le Groupe a adopté la norme à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce nouveau référentiel définit la juste valeur, intègre, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur, et énonce des exigences précises concernant les informations à fournir. L'adoption de l'IFRS 13 n'a eu aucun impact financier important sur le Groupe.

Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants (1/1/2013)

Ce nouvel amendement n'a pas eu d'impact financier important sur le Groupe.

Amendements IFRS 1 – Subventions publiques (1/1/2013)

Ce nouvel amendement n'a pas eu d'impact financier important sur le Groupe.

Amendements à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (1/1/2013)

Ce nouvel amendement n'a pas eu d'impact financier important sur le Groupe.

Amendements à IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global (1/1/2013)

Le principal changement résultant de cet amendement est l'obligation pour les sociétés de regrouper les éléments présentés dans les « autres éléments du résultat global » selon qu'ils peuvent ou non être reclassés ultérieurement en résultat net (ajustement de reclassement).

La finalisation de l'affection du prix d'acquisition de Merydis n'a pas entraîné de redressement du bilan et du compte de résultat de 2012 (voir Note 32)

Amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat – Impôts différés - Recouvrement des actifs sous-jacents (1/1/2013)

Ce nouvel amendement n'a pas eu d'impact financier important sur le Groupe.

Amendements à IAS 19 – Avantages du personnel (1/1/2013)

Le Groupe n'appliquait pas l'option proposée par IAS 19 avant sa révision de comptabilisation immédiate des écarts actuariels au cours de la période de leur constatation en autres éléments du résultat global (soit directement en capitaux propres).

Ce nouvel amendement a été appliqué de façon rétrospective. Les impacts sur les capitaux propres et sur le résultat consolidé des périodes sont décrits ci-dessous :

En EUR millions	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Résultat consolidé	N/A	N/A
Capitaux propres	N/A	-765 KEUR

Amendements à IAS 32 – Instruments financiers : présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (1/1/2014)

Ce nouvel amendement n'a pas eu d'impact financier important sur le Groupe.

IFRIC 20 – Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (1/1/2013)

Cette nouvelle interprétation n'a pas eu d'impact financier sur le Groupe.

c) Textes en vigueur après la date de clôture

Le groupe FLORIDIENNE n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2013, à savoir :

- IFRS 9 – Instruments financiers et les amendements liés (date d'application non encore fixée) ;
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- IFRS 11 – Partenariats (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- IAS 27 – Etats financiers individuels (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais non encore adoptées au niveau européen) ;
- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais non encore adoptées au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – Etats financiers consolidés et informations à fournir – Sociétés d'investissement (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- Amendements à IAS 19 – Avantages au personnel – Cotisations des employés (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2014, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 32 – Instruments financiers : présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- Amendements à IAS 36 – Dépréciation d'actifs – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- Amendements à IAS 39 – Instruments financiers – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014) ; et
- IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, mais non encore adoptée au niveau européen). L'application future de ces normes et interprétation nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés, à l'exception de :
 - la nouvelle norme IFRS 9 qui devrait notamment influencer le traitement des participations non consolidées qui ne sont pas détenues à des fins de trading. Le Groupe devrait notamment choisir entre la comptabilisation des gains et pertes sur ces participations en résultat ou en capitaux propres. Toutefois, les impacts potentiels de cette nouvelle norme ne pourront être déterminés qu'une fois le projet de remplacement de la norme IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation finalisé et adopté au niveau européen ; et
 - la norme IFRS 10 – Dans l'hypothèse où FLORIDIENNE qualifierait d'entité d'investissement (« Investment Entity »). Dans ce cas, les participations consolidées et mises en équivalence seraient comptabilisées à la juste valeur en résultat, ce qui modifierait sensiblement la base de préparation des états financiers. FLORIDIENNE pourrait qualifier comme entité d'investissement mais à ce stade, n'envisage pas d'opter pour l'évaluation à la juste valeur de ses participations dans des entreprises associées selon IAS 28. Par conséquent, l'exemption de consolidation prévue pour les entités d'investissement n'est pas applicable au Groupe.

FLORIDIENNE n'a pas adopté par anticipation ces normes et interprétations nouvelles ou amendées. FLORIDIENNE poursuit son analyse de l'impact éventuel de ces nouvelles normes et interprétations. L'application future des normes et interprétations nouvelles ou amendées dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2014 ne devrait pas avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés de FLORIDIENNE.

(d) Principes d'évaluation

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les normes internationales d'information financière « International Financial Reporting Standards. » (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers défini par la norme IAS 39, ainsi que les stocks biologiques qui sont comptabilisés à leur valeur de marché diminués des frais de commercialisation et de certains facteurs de risque.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

(e) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables qui ont l'impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur : lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans l'annexe 11.
- Lors de la valorisation actuarielle, au 31/12/2013, de notre plan de pension à prestation définie, nous avons retenu les hypothèses suivantes : Discount rate : 2,65%, Future Salary increase : 3,00%, Social Security increase : 2,00%. Le Groupe réalise une valorisation actuarielle tous les ans.
- Valorisation des actifs disponibles à la vente non cotés : les participations disponibles à la vente qui ne sont pas cotées sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenues au coût historique.
- Impôts : les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité raisonnable que les bénéfices imposables futurs des 3 à 5 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions : l'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.

(f) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société consolidante. Toutes les données financières présentées en Euro sont arrondies au millier d'euro le plus proche.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

1. Consolidation

Les entreprises contrôlées exclusivement par le Groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans les contrôler sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

2. Goodwill

Le goodwill représente le coût net d'acquisition qui excède la juste valeur des actifs, et passifs identifiables des entreprises acquises.

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phase, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

Le goodwill positif n'est pas amorti. Il fait l'objet annuellement, ou plus fréquemment si la situation l'exige, d'un test de perte de valeur destiné à évaluer le besoin d'une réduction de valeur éventuelle. Le goodwill négatif est reconnu immédiatement en résultats.

Le goodwill sur les participations mises en équivalence est classifié dans la valeur des participations mises en équivalence.

3. Monnaies étrangères

Les comptes du Groupe sont présentés en KEUR.

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction.

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31/12/2013 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2013	2012	2013	2012
USD	0,725111	0,757920	0,752927	0,777847
CAD	0,681617	0,761209	0,730754	0,778331
HKD	0,093517	0,097790	0,097071	0,100275
TRY	0,337781	0,424610	0,394808	0,432056
LTL	0,289620	0,289620	0,289620	0,289620
MGA (1000)	0,324861	0,329151	0,339264	0,350676
RON	0,223664	0,224997	0,226279	0,224313
GBP	1,199472	1,225340	1,177510	1,232881
MAD	0,088904	0,089603	0,089449	0,089965

4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Les cotisations versées dans le cadre des régimes à cotisations définies sont prises en charge dans le compte de résultats lorsqu'elles sont dues.

La valorisation du montant des engagements liés aux régimes de retraite et avantages assimilés du type prestations définies est effectuée suivant la méthode « Projected Unit Credit » conformément à IAS 19 revisé. Cette valorisation utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisées correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, éventuellement plafonnée. En cas de surplus, l'actif net comptabilisé est limité à la valeur actuelle de l'avantage économique disponible sous forme de réduction des cotisations futures ou d'un remboursement. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés conformément aux règles prescrites par IAS 19R.

A noter est que l'application de IAS 19R est faite de façon rétrospective au 1.1.2013. Au 31.12.2012, l'ancienne norme IAS 19 était encore d'application (avec application entre-autre de la méthode « corridor »).

5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que s'il existe des chances raisonnables de réaliser des bénéfices futurs permettant d'imputer ces actifs d'impôts. Le Groupe ne comptabilise par ailleurs pas d'impôt différé sur les distributions de dividendes à recevoir.

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

L'amortissement est calculé de façon linéaire, à partir de la mise en service des actifs, en fonction de la durée de vie estimée des actifs. Ces durées de vie se résument généralement comme suit :

Immobilisations incorporelles

- marques	10 à 20 ans
- listes de clients	5 à 10 ans
- dépenses de développement	max. 5 ans
- know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
- logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

Immobilisations corporelles

- terrains	illimité
- constructions	20 ans
- agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
- installations industrielles	3 à 10 ans
- matériel et outillage	3 à 8 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel de bureau	5 à 10 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- mobilier de bureau	5 à 10 ans
- autres	max. 20 ans

Sauf pour les immobilisations incorporelles en cours qui sont soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indice montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercice antérieurs.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont repris bilanirement conformément à la nature des actifs détenus. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat sur la durée du contrat.

Depuis l'exercice 2009, les charges financières liées au financement de l'acquisition ou de la construction d'une immobilisation sont comptabilisées comme investissements.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques sont valorisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois

- diminués des coûts de vente

- diminués d'un facteur de risque. Ce facteur de risque est un taux de 0.96 appliqué pour tenir compte de l'actualisation des cash flows futurs sur ces stocks (Present Value).

Concrètement, il s'agit des stocks de BIOBEST.

8. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont disponibles à la vente. A défaut de cotation sur un marché actif, ces actifs financiers sont maintenus au coût si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation. Dans les cas où la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, les variations positives de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les pertes de valeur importantes ou durables sont actées lorsque leur coût historique excède l'estimation de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti sur base du taux d'intérêt effectif. Dans la majorité des cas, le coût amorti correspond à la valeur nominale des emprunts.

Les instruments financiers sont souscrits dans le cadre d'une politique de couverture. Les instruments financiers dérivés sont évalués au bilan à leur juste valeur à la date de clôture des comptes et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat. Les variations de valeur des instruments de couverture de cash flow sont toutefois comptabilisées dans les fonds propres (« autres éléments du résultat global ») si l'efficacité de la couverture est démontrée.

9. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

10. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Chimie
- Alimentaire
- Surgelé
- Frais
- Sciences du vivant
- Corporate

Les coûts de notre département financier et administratif sont également isolés afin d'avoir une vision claire sur la rentabilité de chaque secteur.

Le Groupe est principalement actif en Europe.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées sont évalués au plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur probable nette de réalisation conforme à IFRS 5.

12. Constatation des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la transaction iront au Groupe et que l'on peut évaluer ces avantages de façon fiable.

Les produits de la vente de biens sont comptabilisés une fois la livraison effectuée et lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du Groupe de percevoir le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

13. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

14. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4 : GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélevement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le restant éventuel sera réparti à raison d'au moins nonante pour cent au profit des parts sociales, le cas échéant « *prorata temporis et liberationis* » et à raison de maximum dix pour cent au profit des administrateurs qui se les répartiront entre eux suivant un règlement d'ordre intérieur.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélevements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Informations générales

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et de services de chaque secteur sont : Alimentaire (Surgelé, Frais, Autres), Chimie, Sciences du Vivant, Corporate.

2013 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentaire			Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	Activités aban- données	TOTAL					
	Autres	Surgelé	Frais										
Indicateurs de résultats													
Produits													
Chiffre d'affaires	11.019	64.324	95.155	60.776	48.967	0		280.241					
- Ventes intersectorielles	-11.014	-6.736	-3.261			0		-21.011					
Chiffre d'affaires externe	5	57.588	91.894	60.776	48.967	0		259.231					
Dotations aux amortissements	-0	-1.107	-1.586	-3.068	-2.042	-38		-7.841					
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	0	84	0	0	998	0		1.081					
Charges des dettes	-335	-221	-302	-260	-270	-1.639		-3.028					
Résultat financier (hors charges de dettes)	-36	-8	-1	662	-256	-1.274		-914					
Résultat avant impôt	311	953	557	103	2.040	-10.880	0	-6.917					
Charges ou produits d'impôts	-123	-48	-374	-1.125	-458	-1		-2.128					
Résultat sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	-11.286	-11.286					
Résultat net	188	905	183	-1.022	1.582	-10.881	-11.286	-20.331					
Cash flow net	310	1.787	1.571	2.344	2.953	-1.799		7.166					
Indicateurs de situation financière													
TOTAL ACTIFS	3.919	60.074	47.325	54.612	47.901	7.936		221.766					
Détail des actifs non courants													
- immobilisations (in)corporelles	8	8.528	9.883	17.455	11.354	229		47.458					
- goodwill	0	10.784	9.452	6.209	8.624	0		35.069					
- participations mises en équivalence	0	279	0	0	4.425	0		4.704					
- non courants financiers	2.644	241	89	41	832	298		4.144					
- actifs d'impôt différé	311	215	1.555	53	1.579	252		3.965					
Passifs : dettes, provisions et subsides	5.996	6.856	12.181	8.067	5.618	38.469		77.186					

2013 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	191.478	40.665	15.309	11.780	259.231
Actifs	197.971	15.027	419	8.348	221.766
Actifs non courants	86.344	3.287	0	5.710	95.341
- immobilisations (in)corporelles	41.560	2.956	0	2.942	47.458
- goodwill	34.685	0	0	384	35.069
- participations mises en équivalence	2.148	279	0	2.277	4.704
- non courants financiers	4.117	3	0	23	4.144
- actifs d'impôt différé	3.835	48	0	83	3.965

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans le pôle Alimentation festive (Surgelé et Frais), certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

2012 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentaire			Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	Activités abandonnées	TOTAL					
	Autres	Surgelé	Frais										
Indicateurs de résultats													
Produits													
Chiffre d'affaires	10.489	61.142	82.839	71.020	42.533	0		268.023					
- Ventes intersectorielles	-10.455	-6.625	-3.332			0		-20.412					
Chiffre d'affaires externe	34	54.517	79.507	71.020	42.533			247.611					
Dotations aux amortissements	26	1.029	1.508	2.901	2.262	39		7.765					
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	58	123			-119			63					
Charges des dettes	-251	-238	-349	-246	-332	-1.674		-3.089					
Résultat financier (hors charges de dettes)	-4	9	-343	-485	44	-6.605		-7.384					
Résultat avant impôt	223	819	901	689	-142	-7.956		-5.466					
Charges ou produits d'impôts	55	-83	-666	-973	34	-67		-1.700					
Résultat sur activités abandonnées							-9.204	-9.204					
Résultat net	278	736	235	-283	-109	-8.023	-9.204	-16.370					
Cash flow net	475	2.051	1.781	2.718	1.913	-179		8.759					
Indicateurs de situation financière													
Actifs	9.407	56.581	40.835	93.232	43.759	41.363		285.177					
Passifs : dettes, provisions et subсидes	8.717	10.214	13.242	40.102	8.854	41.908		123.037					
Détail des actifs non courants par secteur d'activité													
Actifs non courants	3.141	19.045	21.219	54.856	24.960	13.930		137.150					
- immobilisations (in)corporelles	9	7.635	10.231	47.713	11.370	224		77.182					
- goodwill		10.784	9.452	6.328	7.295	0		33.859					
- participations mises en équivalence		269			4.067	0		4.336					
- non courants financiers	2.614	216	107	114	514	13.454		17.019					
- actifs d'impôt différé	518	141	1.429	701	1.714	252		4.755					

2012 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	180.869	47.799	11.694	7.249	247.611
Actifs	261.474	14.587	433	8.683	285.177
Actifs non courants	126.738	4.990	0	5.423	137.150
- immobilisations (in)corporelles	70.306	3.546	0	3.330	77.182
- goodwill	32.712	1.147			33.859
- participations mises en équivalence	2.045	269		2.022	4.336
- non courants financiers	17.000	3		16	17.019
- actifs d'impôt différé	4.675	25		55	4.755

NOTE 6 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En EUR milliers	2013	2012
Plus-values sur ventes d'immobilisations	295	169
Prestations de services	1.434	1.895
Production immobilisée	118	217
Loyers	15	41
Subsides	260	464
Récupération de frais auprès de tiers	547	618
Réduction de charges patronales	346	396
Autres produits opérationnels récurrents	625	670
Autres produits opérationnels non récurrents	1.317	2.211
TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4.957	6.682

En EUR milliers	2013	2012
Moins-value sur vente d'immobilisés	-74	-126
Taxes d'exploitation	-1.513	-1.304
Précompte immobilier	-120	-108
Fournitures	-4.075	-4.382
Rétributions des tiers (honoraires)	-10.757	-11.495
Transport et frais y afférents	-11.558	-11.808
Locations	-2.615	-2.580
Assurances	-1.422	-1.116
Publicité	-4.523	-4.757
Entretiens, réparations	-3.169	-3.214
Intérimaires	-3.660	-1.295
Location Financement (leasing)	-494	-516
Animation de magasin	-1.805	-1.829
Autres	-9.417	-8.014
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-55.202	-52.544

Les autres produits d'exploitation sont en baisse de € 1,7 million en 2013. Ceci s'explique principalement par le fait qu'en 2012, IKA avait bénéficié de l'intervention de ses assurances suite à l'incendie qu'ils avaient connu.

Les autres produits opérationnels non récurrents de 2013 sont constitués en grande partie de l'intervention des assurances de SNAM suite à un sinistre qui s'est produit dans son usine de Saint-Quentin Fallavier en 2012.

Les autres charges d'exploitation sont en augmentation de € 2,6 millions, et sont dues à l'entrée de périmètre de BSC et au développement de l'ensemble des activités du Groupe.

NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2013	2012
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-1.031	-979
Amortissements sur immobilisations corporelles	-6.556	-6.310
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-7.587	-7.289

En EUR milliers	2013	2012
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles	0	0
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	-66	-1
Perte de valeur sur créances	-188	-474
Perte de valeur sur goodwill	0	0
TOTAL DES PERTES DE VALEUR	-254	-476
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-7.841	-7.765

L'augmentation des amortissements est due à la poursuite des investissements chez SNAM et dans différentes autres filiales du Groupe.

Les pertes de valeur sur créances sont en baisse par rapport à l'année passée, ce qui démontre la bonne résistance de notre portefeuille de clients dans un contexte de crise marqué.

Nous faisons référence à la note 24 pour les informations concernant les pertes de valeur actées sur Floridiennne Chimie dans le cadre de la réévaluation de ses actifs et passifs (« IFRS 5 »).

NOTE 8 : RÉSULTAT SUR CESSIONS D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2013	2012
Plus-value sur cessions d'immobilisations financières	0	720
Moins-value sur cessions d'immobilisations financières	-7.414	0
TOTAL	-7.414	720

La moins-value sur cession d'immobilisations financières de € -7,4 millions concerne l'abandon de créances supporté par le Groupe dans le cadre du compromis trouvé en juin 2013 avec 5N Plus concernant le paiement du solde du prix de vente de notre participation dans MCP à 5N Plus en février 2011.

Nous faisons référence à notre communiqué de presse du 18 août 2013 pour plus d'information sur l'accord entre 5N Plus Inc. et le groupe Floridienne.

Suite à ce compromis, Floridienne disposait encore d'une créance de € 1,75 million sur 5N Plus, qui arrivait à échéance le 9 avril 2014. Cette créance a été honorée dans les temps par 5N Plus, avec comme conséquence qu'actuellement Floridienne n'a plus aucun engagement sur le groupe 5N Plus.

NOTE 9 : RÉSULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2013	2012
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	180	1.615
Dividendes	0	0
Boni de change divers	2.219	916
Boni sur écart de conversion devises	192	1.097
Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	1	0
Autres produits financiers	164	321
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2.756	3.950
Pertes de valeur sur immobilisations financières	0	-7.912
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	9	0
Moins-values sur réalisation d'actifs financiers courants	-1.439	0
Mali de change divers	-1.469	-1.558
Mali sur écart de conversion devises	-325	-1.043
Autres charges financières	-446	-821
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	-3.670	-11.334
RÉSULTAT FINANCIER	-914	-7.384

Les produits financiers sont en forte baisse par rapport à 2012, en raison du paiement anticipé de € 12,7 millions de créances par 5N Plus et de l'abandon de créance de € 7,8 millions consentis par le Groupe à 5N Plus. Au 31 décembre 2013, il ne restait plus qu'une créance de € 1,75 million sur 5N Plus.

Par ailleurs, le Groupe a comptabilisé des boni de change importants en 2013, en raison de la dévaluation de certaines monnaies dans les pays émergents, principalement la lire turque.

Les charges financières du Groupe sont affectées par la vente, au cours de l'exercice, de nos 5 millions d'actions 5N Plus Inc., résultant de la vente de notre participation dans MCP Group à 5N Plus en date du 28 février 2011. Ces titres étaient valorisés dans nos comptes à 2,70 CAD/action (soit 2,05 EUR/action), qui correspondait au cours de clôture de l'action 5N Plus au 31 décembre 2012, et ont été vendues à un cours moyen de 1,84 EUR/action. Ceci représente une perte de € -1,0 million dans les comptes 2013.

En 2012, le Groupe avait acté une perte de valeur de € -7,9 millions sur ses actions 5N Plus.

Par ailleurs, dans le cadre du compromis trouvé avec 5N Plus, le Groupe a également abandonné le paiement d'intérêts dus sur ses créances 5N Plus, pour un montant de € -0,4 million.

En EUR milliers	2013	2012
Charge des dettes	-3.028	-3.089
TOTAL DES CHARGES DES DETTES	-3.028	-3.089

La charge des dettes s'élève à € 3,0 millions, en légère baisse par rapport à 2012. Il s'agit des intérêts payés sur nos emprunts aux tiers, des banques essentiellement.

NOTE 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En EUR milliers	2013	2012		
1) Taux d'impôt effectif				
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	-7.998	-5.528		
Charge (+) / produit (-) d'impôt	2.130	1.700		
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	-26,64%	-30,75%		
2) Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats	2013	2012		
Charges d'impôts courants	1.708	1.555		
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	36	-1		
Charges / (Produits) d'impôts différés	386	146		
TOTAL DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	2.130	1.700		
3) Total des impôts portés directement en fonds propres	2013	2012		
Impôts portés directement sur fonds propres	0	0		
4) Réconciliation de la base imposable et des impôts	2013	2012		
	BASE	Impôts	BASE	Impôts
Résultats avant impôts hors sociétés mises en équivalence	7.998	-3.313	-5.528	-2.660
Taux nominal moyen pondéré		41,4%		48,1%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	8.785	2.878	8.910	2.843
Effets des pertes de l'exercice non valorisées fiscalement	9.243	2.776	6.045	1.970
Utilisation de pertes fiscales antérieures	-174	-58	-806	-206
Corrections non taxables/déductibles	-1.463	-503	-1.871	-403
Déduction intérêts notionnels	-109	-37	-2.065	-702
Revenus définitivement taxés	120	40	101	15
Revenu IKA taxé Florchim	1.488	218	1.631	258
Autres	518	126	88	12
Crédit d'impôt		-84		109
Annulation des impôts différés actifs sur pertes fiscales antérieurement comptabilisés				178
Régularisation		85		285
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	10.409	2.130	6.504	1.700
Taux d'impôt effectif		-26,6%		-30,8%

Malgré une perte réalisée au cours de l'exercice, le Groupe a comptabilisé une charge d'impôt importante. Cela s'explique par le fait que les pertes du Groupe proviennent essentiellement de quelques filiales, Floridienne Chimie, SNAM, Vendyssel et Floridienne SA, sur lesquelles aucun impôt différé actif n'a été reconnu en 2013, tandis que la majorité des filiales du Groupe ont réalisé des bénéfices et ont donc comptabilisé des impôts.

Les dépenses non admises concernent principalement des réductions de valeurs sur participations.

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1 ^{er} janvier 2012	40.820	5.730	2.846	6.342	656	324	15.898
Acquisitions	391		155	190	39	12	396
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		10	10	13			33
Cessions et retraits			-39	-49	-2		-90
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							0
Variation de change			-1	1		-1	-1
Transferts et autres	-1.150			147			147
Au 31 décembre 2012	40.061	5.740	2.971	6.644	693	335	16.383
Amortissements et perte de valeur							
Au 1 ^{er} janvier 2012	-6.202	-3.847	-1.263	-4.094	-453	-287	-9.944
Amortissements et pertes de valeur		-255	-508	-411	-88	-17	-1.279
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-10	-2	-13			-25
Cessions		39	48	2			89
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							0
Variation de change					1	1	
Transferts et autres				7			7
Au 31 décembre 2012	-6.202	-4.112	-1.734	-4.463	-539	-303	-11.151
VALEUR NETTE COMPTABLE	33.859	1.628	1.237	2.181	154	32	5.232
Au 31 décembre 2012							

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1 ^{er} janvier 2013	40.061	5.740	2.971	6.644	693	335	16.383
Acquisitions	1.329	0	163	163	28	52	407
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	0	0	0	0	0	0
Cessions et retraits	0	0	-37	-205	0	0	-242
Cessions sur activités abandonnées	-118	-3.883	-322	-1.422	0	0	-5.628
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change	0	0	-4	-1	-4	0	-9
Transferts et autres	-37	0	0	3	51	-2	52
Au 31 décembre 2013	41.235	1.857	2.771	5.181	768	385	10.962
Amortissements et perte de valeur							
Au 1 ^{er} janvier 2013	-6.202	-4.112	-1.734	-4.463	-539	-303	-11.151
Amortissements et pertes de valeur	0	-68	-524	-316	-93	-30	-1.031
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	0	0	0	0	0	0
Cessions	0	0	37	205	0	0	242
Cessions sur activités abandonnées	0	2.575	322	575	0	0	3.472
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change	0	0	2	0	4	0	7
Transferts et autres	37	0	0	0	0	2	2
Au 31 décembre 2013	-6.165	-1.605	-1.897	-3.998	-628	-330	-8.458
VALEUR NETTE COMPTABLE	35.070	252	874	1.183	141	54	2.504
Au 31 décembre 2013							

Suivant les principes comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité finie sur base de laquelle l'actif concerné est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3.6.

En ce qui concerne le goodwill, des tests d'impairment sont réalisés tous les ans, et plus souvent quand la situation l'exige, sur les différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du Groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT (Salm Invest/Vendsyssel, SNAM et ses filiales EBT et VCD, Gel Manche/GDI, Gartal/Doussot, Enzybel/Florinvest).

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du résultat d'exploitation (EBIT) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fond de roulement (BFR calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1) de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de l' « Enterprise Value » hors BFR.

L'actualisation se fait au coût moyen du capital (WACC). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT, nous calculons le WACC avant impôt.

Les budgets des 3 premières années sont les budgets qui sont approuvés par le Conseil d'Administration du Groupe. Pour la suite du test nous utilisons le budget de l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la Terminal Value, sauf cas particuliers. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une « Enterprise Value » dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l' « Equity Value » que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne.

Si l'Equity Value est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'Enterprise Value (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC correspondent aux hypothèses retenues dans l'étude de valorisation qui est faite par la Banque Degroof sur Floridienne :

- Risk free rate : 3,26% (2,81% en 2012)
- Beta : 0,61 (1,0472 en 2012)
- Equity risk premium : 7,10% (8,86% en 2013)
- Prime Rate 5 ans : 1,37% (1,40% en 2012)
- Premium : 3,00% (2% en 2012)
- Debt ratio : 51,43% (51,79% en 2012)
- WACC : 7,80% (10,60% en 2012)

« Nous estimons que les budgets sont réalisés de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en conseil d'administration, particulièrement pour les entités en difficultés. L'analyse ex post de la réalisation effective des business plans n'a pas généré, à elle seule, des indicateurs supplémentaires de perte de valeur. La réalisation des hypothèses des business plans peut certes subir des aléas ou contremorts, mais les hypothèses revisées sont intégrées dans les tests de perte de valeur de l'exercice. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Compte tenu de l'utilisation des meilleures estimations disponibles et de paramètres prudents, nous n'avons pas réalisé jusqu'ici d'analyses de sensibilité sur les tests d'impairment de nos filiales, que ce soit en modifiant le WACC ou l'EBIT prévisionnel. Floridienne met toutefois en place un outil pour affiner à l'avenir l'analyse de la sensibilité des modèles aux paramètres mis en oeuvre pour déterminer les pertes de valeur. »

Au terme de l'analyse faite par le Conseil d'administration, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwill figurant au bilan. Il convient toutefois d'indiquer que le goodwill relatif aux activités chimiques déficitaires est peu significatif voire nul selon les UGT concernées. Par ailleurs, nous renvoyons en note 14 concernant les décisions prises en matière de reconnaissance d'impôts différés actifs.

Des analyses de sensibilité (augmentation du WACC de 10% et diminution de l'EBIT budgétisé de 10%) ont été réalisées sur chaque UGT. Les tests et analyses de sensibilité n'ont pas résulté en une perte de valeur du goodwill.

Nous indiquons que, de par la forte diversification des activités du Groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entièreté du Groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du Groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse « portefeuille » que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

L'acquisition, le 30 septembre 2013, de la société BSC, a généré un goodwill de € 1,3 million.

Le transfert des actifs de Floridienne Chimie en « Activités abandonnées » a entraîné une réduction des immobilisations incorporelles liées à cette société, d'un montant de € 2,1 millions.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs concernant les autres immobilisations incorporelles du Groupe en 2013.

NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'acquisition						
Au 1 ^{er} janvier 2012	59.566	78.710	9.473	7.032	1.938	156.719
Acquisitions	1.149	4.312	1.061	4.887	484	11.893
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		951	162			1.113
Cessions	-198	-1.306	-400	-5	-31	-1.940
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						0
Variation de change	101	51	22	15	-10	179
Transferts et autres	2.278	1.349	64	-3.959	-60	-328
Au 31 décembre 2012	62.896	84.067	10.382	7.970	2.321	167.636
Amortissements et perte de valeur						
Au 1 ^{er} janvier 2012	-25.497	-53.886	-6.207	-250	-1.499	-87.339
Amortissements et réductions de valeurs	-2.803	-4.824	-974	-4	-136	-8.741
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-918	-140			-1.058
Cessions	138	913	363	1	31	1.446
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						0
Variation de change	-7	-17	-12		1	-35
Transferts et autres	41		-26		26	41
Au 31 décembre 2012	-28.128	-58.732	-6.996	-253	-1.577	-95.686
VALEUR NETTE COMPTABLE	34.768	25.335	3.386	7.717	744	71.950
Au 31 décembre 2012						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		766	225		15	1.006
Valeur d'acquisition						
Au 1 ^{er} janvier 2013	62.896	84.067	10.382	7.970	2.321	167.636
Acquisitions	3.874	2.480	981	993	310	8.638
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	723	147	19	0	0	889
Cessions	-84	-51	-428	-54	0	-617
Cessions sur activités abandonnées	-15.841	-32.411	-2.558	-3.660	0	-54.470
Cessions par voie de regroupement d'entreprises	-114	-15	-6	0	0	-135
Variation de change	-573	-398	-206	-3	-37	-1.217
Transferts et autres	1.915	1.292	-215	-3.045	0	-54
Au 31 décembre 2013	52.795	55.111	7.969	2.200	2.594	120.669
Amortissements et perte de valeur						
Au 1 ^{er} janvier 2013	-28.128	-58.732	-6.996	-253	-1.577	-95.686
Amortissements et réductions de valeurs	-2.302	-3.132	-946	-66	-176	-6.622
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	-143	-18	0	0	-161
Cessions	4	198	431	0	0	633
Cessions sur activités abandonnées	6.232	18.292	1.063	0	0	25.586
Cessions par voie de regroupement d'entreprises	6	2	2	0	0	10
Variation de change	137	252	130	0	6	525
Transferts et autres	0	-177	177	0	0	0
Au 31 décembre 2013	-24.051	-43.441	-6.158	-319	-1.747	-75.715
VALEUR NETTE COMPTABLE	28.745	11.670	1.812	1.881	847	44.954
Au 31 décembre 2013						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		1.185	37		7	1.229

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Hors Floridienne Chimie, dont les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur « juste valeur » et traitées dans une ligne distincte du bilan consolidé du Groupe, les autres filiales du Groupe, principalement SNAM et Biobest, ont poursuivi de manière prudente leurs programmes d'investissements. Ce poste est également impacté par l'entrée dans le périmètre de BSC, le 30 septembre 2013.

Au 31/12/2013, le Groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 8,7 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 15,5 millions.

Pertes de valeur d'actifs non financiers

Le Groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du Groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications de pertes de valeur.

Chez Floridienne Chimie, la décision de céder ses activités et son entrée en Procédure de Réorganisation Judiciaire en février 2014 ont amené la direction de Floridienne Group à traiter les actifs et les passifs de cette société selon la norme IFRS 5, en « Activités abandonnées », dans une ligne distincte du bilan. Une évaluation à la « juste valeur » des actifs et des passifs de cette société a été réalisée dans ce cadre-là. Les détails du traitement comptable de Floridienne Chimie sont disponibles à la note 24 de ce rapport.

Chez Chemcom/TecnoScent, l'issue positive de la liquidation de TecnoScent en termes de partage d'actifs a permis au Groupe de décider de ne pas comptabiliser de pertes de valeur sur les actifs incorporels de cette société, qui sont transférés chez Chemcom, et par ailleurs, de ne pas acter de perte de valeur sur notre participation mise en équivalence dans Chemcom (voir aussi la note 13).

Dans le reste du Groupe, il n'a pas été constaté la présence d'actifs obsolètes ou inutilisables à moyen terme dans le Groupe, justifiant dès lors automatiquement une perte de valeur.

NOTE 13 : PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

En EUR milliers	2013	2012
Valeur d'acquisition		
Au 1 ^{er} janvier	4.335	5.031
Acquisitions		
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		
Résultats de l'exercice	1.081	48
Dividendes versés	-990	-634
Changements de méthode de consolidation/périmètre	14	-593
Ecarts de conversion	263	81
Divers	0	402
Au 31 décembre	4.704	4.335

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le Groupe sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Biobest Maroc, Biobetter et Kocaman Camargo.

Toutes ces sociétés ont réalisé des résultats positifs en 2013.

En 2012, Biobetter, nouvellement créée, avait été consolidée selon la méthode globale. Après une année d'existence de cette société dont Floridienne est actionnaire à 50%, le contrôle exercé par le Groupe sur cette société a été reconstruit. Les directions de Biobest et de Floridienne ont conclu que le même niveau de contrôle (joint control) existe sur cette société et sur Biobest Maroc, qui est consolidée par mise en équivalence. En conséquence, Biobetter est dorénavant intégrée en consolidation selon la méthode de mise en équivalence.

Chez TecnoScent, société en cours de liquidation, le partage des actifs a été réalisé entre ses actionnaires, Chemcom et Givaudan, fin 2013, et la liquidation devrait dès lors pouvoir se clôturer rapidement.

NOTE 14 : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Actifs régime de pension	281	157			281	157
Immobilisations corporelles			1.273	1.863	-1.273	-1.863
Immobilisations incorporelles			485	474	485	474
Stock			303	327	-303	-327
Provisions	19	466			19	466
Pertes fiscales	3.959	4.370			3.959	4.370
Créances commerciales et autres débiteurs			41	8	-41	-8
Actifs / (passifs) d'impôts différés	4.259	4.992	2.102	2.672	2.157	2.321

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivant :

A l'actif	3.965
Au passif	-1.808
Net	2.157

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilatéralement par unité fiscale.

Le tableau ci-dessus détaille par nature les impôts différés enregistrés au sein du Groupe.

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2013 a entraîné l'enregistrement d'une charge de € 0,2 million comptabilisée dans le compte de résultat.

Pour pouvoir reconnaître un actif d'impôt différé, il est nécessaire qu'il soit probable qu'un bénéfice imposable suffisant puisse être dégagé dans un horizon de temps prévisible. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent principalement les entités Floridienne, Florinvest et Biochem pour lesquels il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité à terme des pertes fiscales existantes.

En revanche, des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés en 2013 dans les sociétés suivantes (K EUR) :

MERYDIS	28
DELKA	186
FDG	67

Sur base des business plan de ces sociétés, la capacité de ces sociétés à récupérer leurs pertes fiscales dans les 3 à 5 ans semble réaliste.

NOTE 15 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

15.1 Autres actifs non courants

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
Valeur d'acquisition				
Au 1 ^{er} janvier 2012	27.343	22.064	279	49.686
Acquisitions	225	272	31	528
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			5	5
Cessions et retraits	-227	-3	-5	-235
Cessions par voie de regroupement d'entreprises			0	0
Variation de change		1		1
Transfert d'un poste à un autre	-23.171	-8.474		-31.645
Divers			0	0
Au 31 décembre 2012	4.170	13.860	310	18.340
Amortissements et perte de valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2012	-6.310	0	-70	-6.380
Pertes de valeurs actées				0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			0	0
Cessions			0	0
Cessions par voie de regroupement d'entreprises			0	0
Variation de change			0	0
Transfert d'un poste à un autre	5.059	-70	70	5.059
Divers			0	0
Au 31 décembre 2012	-1.251	-70	0	-1.321
VALEUR NETTE COMPTABLE Au 31 décembre 2012	2.919	13.790	310	17.019
Valeur d'acquisition				
Au 1 ^{er} janvier 2013	4.170	13.860	310	18.340
Acquisitions	0	462	63	525
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	0	0	0
Cessions et retraits	0	-11.283	-48	-11.330
Cessions par voie de regroupement d'entreprises	-173	2.023	0	1.850
Variation de change	-74	-33	-1	-108
Transfert d'un poste à un autre	0	-1.647	0	-1.647
Divers	-225	-88	0	-313
Au 31 décembre 2013	3.698	3.294	324	7.316
Amortissements et perte de valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2013	-1.251	-70	0	-1.321
Pertes de valeurs actées	0	-2.023	0	-2.023
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	0	0	0
Cessions	173	0	0	173
Cessions par voie de regroupement d'entreprises	0	0	0	0
Variation de change	0	0	0	0
Transfert d'un poste à un autre	0	0	0	0
Divers	0	0	0	0
Au 31 décembre 2013	-1.078	-2.093	0	-3.172
VALEUR NETTE COMPTABLE Au 31 décembre 2013	2.620	1.201	324	4.144

En 2012, la forte réduction des autres actifs non courants venait principalement du transfert des titres 5N+, déliés de la clause de lock up, dans les Autres actifs financiers courants, et du transfert vers les Autres actifs courants, de la tranche échéant dans l'année de la créance sur 5N Plus.

En 2013, il reste encore pour € 2,6 millions de titres valorisés dans les autres actifs non courants. Il s'agit des 50% que nous détenons dans la société Larzul.

Suivant IAS 39.46c, dans le cas où la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, les titres sont évalués au coût historique. Le Conseil a constaté l'absence d'informations financières récentes concernant Larzul, et a donc décidé de maintenir la valeur de cette participation à sa quote-part dans les derniers fonds propres connus de Larzul, soit une valeur dans nos comptes de € 2,6 millions.

Les autres créances non courantes diminuent fortement, dans la mesure où la part des créances à plus d'un an que nous avions sur 5N Plus ont été pour partie payées, pour partie transférées en autres actifs courants (€ 1,75 million), et pour partie abandonnées dans le cadre du compromis trouvé avec 5N Plus.

15.2 Autres actifs courants

En EUR milliers	2013	2012
Autres créances	5.524	14.414
Autres actifs courants	990	1.261
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES	6.513	15.675

La réduction des Autres créances courantes vient majoritairement du règlement du litige qui nous opposait à 5N Plus, qui s'est matérialisé par un paiement cash de € 12,5 millions. Au 31 décembre 2013 il reste € 1,75 million de créances sur 5N Plus, arrivant à échéance le 9 avril 2014. Ces créances ont été entretemps payées par 5N Plus.

Le solde des autres créances courantes concernent principalement des créances sur certaines sociétés mises en équivalence (Chemcom, PT Bromelain), ainsi que € 2,0 millions de créances sur Larzul, dont le recouvrement dépend également de l'issue du litige avec Larzul.

NOTE 16 : ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les Actifs détenus en vue de la vente sont constitués exclusivement de terrains et de bâtiments appartenant à Floridienne SA. Ils sont renseignés dans le Pôle Corporate du Groupe.

Plusieurs terrains ont été vendus en mars 2014, sur base d'un compromis inconditionnel signé fin 2013. Ces ventes ont généré une plus-value de € 0,2 million dans les comptes 2013 du Groupe.

NOTE 17 : STOCKS - STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2013	2012
Matières premières et consommables	17.643	23.544
En cours de fabrication	2.761	3.380
Produits finis	10.726	11.536
Marchandises	4.509	5.206
Autres stocks	165	191
TOTAL DES STOCKS	35.804	43.858
 TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	 655	 954

Les stocks diminuent fortement en 2013, en raison du transfert des stocks de Floridienne Chimie dans la ligne « Activités abandonnées ». Hors Floridienne Chimie (pro forma), les stocks s'élèvaient à € 35,3 millions au 31 décembre 2012, légèrement plus bas (€ -0,5 million) que les stocks 2013. Ceci s'explique par la progression des activités dans la plupart des filiales du Groupe.

Les stocks biologiques de Biobest sont constitués des stocks de bourdons et d'autres insectes élevés par Biobest, et sont valorisés de la manière suivante :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque détaillé en note 3,7.

Au 31 décembre 2013, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2013	2012
Dotations réductions de valeur		
Matières premières et consommables	35	48
En cours de fabrication	14	37
Produits finis	40	71
Marchandises	15	0
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES DOTATIONS	105	156
 Reprises réductions de valeur		
Matières premières et consommables	46	166
En cours de fabrication	0	24
Produits finis	65	22
Marchandises	0	139
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES REPRISES	111	351
 AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	 -6	 -195

NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2013	2012
Actifs disponibles à la vente	6	10.206
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	6	10.206

Au 1^{er} janvier 2013, le Groupe détenait toujours 5 millions d'actions dans le groupe canadien 5N Plus Inc, résultant de la vente de notre participation dans MCP Group à 5N Plus en date du 28 février 2011. Ces titres étaient valorisés dans nos comptes à 2,70 CAD/action (soit 2,05 EUR/action), qui correspondait au cours de clôture de l'action 5N Plus au 31 décembre 2012.

Entre juin 2013 et octobre 2013, Floridienne a vendu la totalité de ses titres 5N Plus, à un cours moyen de 1,84 EUR/action. Ceci représente une perte de € -1,0 millions dans les comptes 2013 mais a permis de générer € 9,2 millions de cash.

NOTE 19 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En EUR milliers	2013	2012
Argent en caisse	161	465
Solde bancaire	16.196	11.519
Compte à court terme	151	4.189
Autre trésorerie et équivalent	3.406	2.749
TOTAL	19.914	18.922

La trésorerie et équivalents de trésorerie augmentent de € 1,0 million par rapport à 2012.

NOTE 20 : DETTES PORTANT INTÉRÊT

En EUR milliers	2013	2012
Emprunts bancaires	54.732	75.013
Emprunts obligataires	2.262	4.967
Instruments financiers dérivés	586	1.095
Contrats de location-financement	1.578	1.523
Départs bancaires	12.749	32.544
Autres emprunts	380	1.035
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	72.287	116.177

Les départs bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement. Le Groupe a fortement diminué ses tirages sur ses lignes court terme en 2013, suite aux montants perçus sur les ventes des titres 5N Plus et au paiement de € 12,5 millions de créances par 5N Plus. Par ailleurs, le Groupe a transformé certaines lignes de crédit à court terme en emprunts à long terme au cours de l'exercice.

Les emprunts à long terme ont diminué de € 23 millions par rapport à 2012. Une partie de cette baisse vient des remboursements du Groupe, et le reste du transfert des passifs de Floridienne Chimie dans une ligne distincte « Activités abandonnées ».

Le Groupe entend poursuivre sa politique de désendettement au cours des prochaines années. Les entités opérationnelles, hormis les filiales en difficulté, doivent subvenir de manière autonome à leurs propres remboursements, et générer à terme des remontées suffisantes de cash vers les holdings, pour leur permettre de faire face à leurs propres remboursements.

Tous les emprunts bancaires sont des dettes à long terme et qui sont souscrites à des taux d'intérêts fixes excepté € 4,0 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 4,32 %.

En dehors des € 19,9 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 37,3 millions. Au 31/12/2013 le montant utilisé s'élevait à € 12,7 millions soit 34,0%.

Floridienne SA a signé un covenant bancaire dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions. Il s'agit d'un covenant de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du Groupe. Au 31/12/2013, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ce covenant bancaire.

Les échéanciers des dettes courantes et non courantes se composent comme suit :

En EUR milliers	2013	2012
Découverts bancaires et instruments financiers	13.335	33.639
Echéant dans l'année des dettes long terme	13.533	16.445
Echéant entre la 2e et 5e année	36.819	49.914
Echéant au-delà de la 5e année	8.601	16.179
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	72.287	116.177

L'évolution des dettes portant intérêt s'établit comme suit :

En EUR milliers	2013
Au 1 ^{er} janvier 2013	116.177
Entrée de périmètre	204
Augmentation dette long terme	13.772
Diminution dette long terme	-13.202
Variation découvert bancaire	-15.568
Impact écart de change	-117
Autres variations	-489
Transfert vers activités abandonnées	-28.491
Au 31 décembre 2013	72.287

Nous ne calculons pas systématiquement la juste valeur de nos dettes à taux fixe, mais seulement en cas d'écart importants entre les taux de financement de nos emprunts et les taux de marché. Actuellement, les taux de financement de nos emprunts à taux fixe (€ 51 millions à fin 2013) ne diffèrent, à notre avis, pas significativement en moyenne des conditions de marché, compte tenu d'une part de l'évolution des taux d'une part et des profils de risque des sociétés du Groupe d'autre part.

NOTE 21 : PROVISIONS

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2012	231	928	2.494	92	3.745
dont provisions non courantes		392	2.494	70	2.956
dont provisions courantes	231	536	0	22	789
Acquisitions		175		30	205
Dotations et effets d'actualisation		99	93	24	216
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises					0
Transfert activités abandonnées					0
Utilisations	-4	-186	-47	-9	-246
Reprises	-10	-3		-14	-27
Ecart de conversion				1	1
Autres		-150			-150
Au 31 décembre 2012	217	863	2.540	124	3.744
dont provisions non courantes		291	2.540	60	2.891
dont provisions courantes	217	572	0	64	853

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2013	217	863	2.540	124	3.744
dont provisions non courantes	0	291	2.540	60	2.891
dont provisions courantes	217	572	0	64	853
Acquisitions	0	0	0	1.060	1.060
Dotations et effets d'actualisation	0	476	0	2	478
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0
Transfert activités abandonnées	0	-559	-1.874	-2	-2.435
Utilisations	-25	-18	0	-30	-72
Reprises	0	-222	0	0	-222
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2013	192	540	666	1.154	2.552
dont provisions non courantes	0	527	666	1.025	2.218
dont provisions courantes	192	14	0	128	334

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation.

Les provisions relatives à la pollution historique des sols chez Floridienne Chimie ont été transférées dans la ligne « Passifs d'activités abandonnées », ce qui explique la baisse des provisions par rapport à 2012.

En données comparables, les provisions s'élèvent à € 2,6 millions au 31 décembre 2013 contre € 1,3 millions au 31 décembre 2012. Cette augmentation s'explique en grande partie par la prise d'une provision sur un engagement du Groupe vis à vis d'une des banques de Floridienne Chimie, pour un montant de € 0,9 million.

Le solde des provisions relatives à des risques environnementaux concernent la pollution historique des sols chez SNAM.

Le litige en cours chez Larzul semble représenter un risque faible de décaissement effectif pour le Groupe au vu des éléments en notre possession. Aucune provision n'a dès lors été prise concernant ce litige.

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

22.1 Régime à prestation définie

En EUR milliers	2013	2012
Obligations (actifs) nettes résultant des régimes (financés) à prestations définies	449	500
Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	4.440	4.036
Juste valeur des actifs du régime (-)	-3.991	-3.536
Valeur actuelle des obligations non financées		
Ecarts ((bénéfice) / perte) actuariels non comptabilisés	0	765
Coût non comptabilisé des services passés		
Juste valeur des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs (-)		
Autres éléments		
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	449	-265
Obligations	4.440	4.036
Actifs	-3.991	3.537
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)	338	238
Coût des services rendus au cours de l'exercice	387	264
Coût financier	-49	112
Rendement attendu des actifs du régime (-)	0	-138
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs (-)		
Ecarts actuariels, nets	0	
Coût des services passés		
Profit (perte) sur réductions et liquidations		
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Mouvements des obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies	-325	-325
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	498	-321
Contributions payées (-)	-211	-306
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus)	338	238
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres ^(*) (gain/pertes actuariels et gains/pertes d'expérience)	-147	765
Augmentation suite à des regroupements d'entreprises		
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)		
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change		
Autre augmentation (diminution), incl taxes on funded status	-29	122
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture ^(*)	449	498
<hr/>		
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation appliqué	2,65%	2,60%
Taux de rendement attendu des actifs du régime (*)	2,65%	2,65%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,00%
Augmentations futures des prestations définies		
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Taux de mortalité	MR-3 / FR-3	MR-3 / FR-3
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA	NA

(*) bilan d'ouverture au 1.1.2013 retraité conformément IAS 19R

22.2 Régime de pension à cotisation définie

En EUR milliers	2013	2012
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	30	35

Au 01/01/2013 la norme IAS19 revised est entrée en application. Cette norme impose la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en Fonds propres, et ce avec application rétrospective. Cette modification a été retraitée dans les chiffres comparatifs au 1.1.2013 conformément à IAS 8. L'impact sur les « autres éléments du résultat global » au 1.1.2013 s'élève à € -765 millions et est présenté également dans le tableau ci-dessus.

A noter que la majeure partie des plans de pension du Groupe concernent des employés de Floridienne Chimie. Ces plans de pension sont donc comptabilisés dans les Passifs sur activités abandonnées dans les comptes 2013. En 2014, à l'issue de la Procédure de Réorganisation Judiciaire de Floridienne Chimie, le Groupe cessera de les consolider.

NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2013	2012
Dettes employés	6.658	7.505
Acomptes sur commandes	80	166
Autres crébiteurs	2.473	3.040
Autres passifs courants	1.029	452
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	10.240	11.164

NOTE 24 : ACTIFS ET PASSIFS SUR ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Suite aux décisions mises à l'étude par le Conseil d'administration de Floridienne Chimie en fin 2013 de procéder à des cessions d'activités de cette société afin d'assurer la continuité des activités, et le lancement de la Procédure de Réorganisation Judiciaire par transfert d'activités sous autorité de Justice en février 2014, les actifs et passifs de Floridienne Chimie ont été traités selon la norme IFRS 5 « Activités abandonnées » dans les comptes consolidés 2013 du groupe Floridienne.

Cette norme prévoit que les actifs et les passifs de l'activité en cours de cession soient isolés sur une ligne spécifique du bilan consolidé du groupe, et valorisés à leur « juste valeur ».

La Direction de Floridienne Chimie a estimé la valeur des actifs de la société à € 8,8 millions, et a dès lors constaté des pertes de valeur importantes sur les actifs de Floridienne Chimie au 31 décembre 2013. La juste valeur a été estimée sur base d'hypothèses conservatrices quant à la réalisation des actifs de la société, en tenant compte de la Procédure de Réorganisation Judiciaire en cours.

Cette valorisation comporte d'importantes incertitudes, en l'absence de contrôle de la Direction de Floridienne Chimie sur le processus de vente des actifs de l'entreprise, qui se trouve entre les mains de mandataires de justice.

Les passifs de Floridienne Chimie ont été valorisés au même montant que ses actifs, compte tenu que la juste valeur des dettes non garanties est limitée pour les créanciers à la valeur des actifs réalisables. Sur cette base, l'ensemble des pertes acquises ou potentielles pour le groupe ont été prises en résultats dans les comptes 2013.

Créanciers qui entre eux ont un ordre de priorité dans la récupération de leur créance, selon les sûretés à leur disposition et leur nature.

NOTE 25. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de EUR 4.854.769,98

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du Groupe détenues par Florinvest SA s'élève à 11.071 au 31/12/2013.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont au porteur, nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Dividendes payés et proposés

Aucun dividende n'a été payé au titre de l'exercice 2012, en raison des difficultés rencontrées par certaines filiales du Groupe.

Le Conseil propose de ne pas payer de dividende au titre de l'exercice 2013 non plus, dans le contexte des difficultés rencontrées par Floridienne Chimie et la volonté de la direction de préserver les ressources du Groupe pour poursuivre le désendettement de celui-ci.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition bénéficiaire.

NOTE 26 : BÉNÉFICE PAR ACTION

En EUR milliers	2013	2012
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996.857	907.572
Augmentation de capital	0	89.285
Nombre d'actions, solde de clôture	996.857	996.857
Nombre d'actions propres	11.071	11.071
Nombre moyen pondéré d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996.857	923.717
Données de base	985.786	913.121
Données diluées	985.786	913.121
Résultat de base attribuable aux actionnaires	-21.251	-16.437
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires	-21.251	-16.437
Résultat de base par action ^[1]	-21,6	-18
issu des activités poursuivies	-10,1	-8
issu des activités abandonnées	-11,4	-10
Résultat dilué par action ^[2]	-21,6	-18
issu des activités poursuivies	-10,1	-8
issu des activités abandonnées	-11,4	-10

Le nombre moyen d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

[1] Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

[2] Étant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles,...) ni de plans d'options, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 27 : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre - En EUR milliers	2013
Hypothèques	8.703
Mandats hypothécaires	15.452
Gages sur fonds de commerce	16.053
Autres	19.396
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS	59.604
Au 31 décembre - En EUR milliers	2013
à moins d'un an	457
à plus d'un an et moins de 5 ans	656
à plus de 5 ans	89
TOTAL DES LOCATIONS NON RESILIALES	1.201

Les locations non résiliables concernent principalement le contrat de bail d'un montant total de EUR 0,8 million conclu pour le bâtiment de Gartal, et des équipements pour un montant de EUR 0,2 million chez Gel Manche.

Le responsable et co-actionnaire (10%) de la société IKA possède un put sur sa participation dans IKA, exercable en 2014, 2015 ou 2016. Nous estimons la probabilité qu'il exerce ce PUT très faible à l'heure actuelle, aussi celui-ci n'est pas valorisé dans les comptes de Floridienne.

Il existe un PUT détenu par des tiers sur 10% de la société Salm Invest. A l'heure actuelle, la valeur du put sur les actions de Salm Invest est de zéro, aussi il n'est pas valorisé dans les comptes du Groupe.

Biobest détient une option Call sur 26% des actions de Biobest Israel, exercable à partir de 2016, et pendant une période de 3 ans.

Concernant Larzul, il subsiste, complémentairement au litige concernant le contrôle de Larzul proprement dit, diverses autres procédures judiciaires entre cette société et d'autres entités du Groupe concernant des contentieux commerciaux. Nous n'avons pas pris de provisions concernant ces litiges, estimant le risque de décaissement dans le cadre de ceux-ci très faible. Par ailleurs, le Groupe a encore € 2,0 millions de créances sur Larzul.

NOTE 28 : INSTRUMENTS FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3.8

(a) Risque de crédit

Plusieurs sociétés du Groupe, pour lesquelles le Groupe estime qu'il existe un risque crédit particulier sur leur clientèle, ont souscrit un contrat d'assurance couvrant leurs créances commerciales (IKA et Groupe Française de Gastronomie). Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2013	2012
Créances commerciales	50.845	53.978
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19.914	18.922
TOTAL	70.759	72.900

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2013	2012
Pas encore échu	40.196	42.386
Echu 0 - 120 jours	9.014	9.632
Echu 121 - 365 jours	2.133	275
Echu depuis plus d'un an	1.353	3.421
Réduction de valeur	-1.850	-1.736
TOTAL	50.845	53.978

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2013	2012
Dotations	-487	-470
Dotations suite regroupements d'entreprise	153	0
Reprises/annulation	137	193
Variation de change	82	-13
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-114	-290

(b) Risque de liquidité

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 37,3 millions, dont € 12,7 millions sont utilisées au 31/12/2013.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2013	2012
Emprunt	72.287	116.177
Dettes commerciales	31.951	31.763
TOTAL	104.238	147.940

Au 31/12/2013, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2013	2012
Fournisseurs liés aux investissements	578	509
Fournisseurs liés à l'exploitation	31.373	31.254
TOTAL	31.951	31.763

La balance agée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2013	2012
Pas encore échu	23.467	18.398
Echu 0 - 120 jours	7.968	11.861
Echu 121 - 365 jours	398	143
Echu depuis plus d'un an	118	1.361
TOTAL	31.951	31.763

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêts qui pèse sur le Groupe est assez limité dans la mesure où le taux de presque tous les emprunts est fixé à long terme. La stratégie du Groupe consiste à négocier un taux fixe pour la partie long terme de la dette et un taux variable pour les dettes à court terme. Un portefeuille équilibré des dettes à court terme et à long terme permet de minimiser les effets de fluctuations négatives potentielles des taux d'intérêts.

Une partie des emprunts à long terme (€ 4,0 millions) est également basée sur un taux variable. Une augmentation de 1% du taux de base signifierait une augmentation de charge de € 0,04 million sur ces prêts. Il existe également des couvertures IRS sur deux emprunts chez Floridienne pour un montant nominal de € 11 millions et sur un emprunt chez Delka pour un montant nominal de € 1,2 million. Etant donné que ces couvertures de taux sont parfaitement liées à des emprunts, le coût de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments est repris directement en variation des fonds propres (« autres éléments du résultat global »).

A noter également que dans le pôle Alimentation festive, beaucoup de nos filiales ont recours à des crédits saisonniers pour financer les achats de fin d'année. Il nous est difficile de faire un test de sensibilité sur ces crédits car le montant du tirage sur ces lignes est très fluctuant au cours de l'année. Le coût de ce financement ne constitue pas un risque de taux étant donné qu'il est directement intégré dans le calcul du prix de revient.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 1,65% au 31/12/2013, et de 4,32% pour les emprunts long terme à taux fixe.

(d) Risque de change

L'exposition du Groupe au risque de change est limitée étant donné que la plupart de nos filiales sont situées dans le zône Euro et qu'une grande partie de notre activité est également réalisée dans la zone euro. Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est, Kimflor, Sopral et certaines filiales de Biobest. Les différences de change relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écarts de consolidation.

(e) Risque lié aux devises

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise étant limité dans le Groupe, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques, et jamais de manière spéculative.

Au vu de notre faible exposition aux risques liés aux devises et notre politique de couverture de nos marges en dollars nous ne réalisons pas de test de sensibilité aux devises.

Au 31/12/2013, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaille comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	46.224	29.842	16.381
USD	1.421	1.486	-66
GBP	0	3	-3
TRY	1.655	264	1.391
CAD	675	167	509
MAD	0	0	0
MXP	516	24	492
RON	0	43	-43
LTL	0	67	-67
Autres	354	55	299

Au 31/12/2012, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	49.577	30.282	19.295
USD	2.179	773	1.406
GBP	12	56	-44
TRY	1.699	163	1.536
CAD	222	120	102
MAD	277	146	
MXP	3	61	-58
RON	3	50	-47
LTL	5	109	-104
Autres	1	3	-2

f) Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2013. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement à la norme IFRS 7 pour les instruments financiers évalués au bilan à la juste valeur. L'amendement régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de Bourse (non ajusté) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs cotés
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Récapitulatif des Actifs et des Passifs de Floridienne Group classés selon la hiérarchie de Juste valeur

	Catégorie IAS 39	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Participations disponibles à la vente (sociétés non cotées)	AFS	2,6	2,6 ^(*)	Niveau 3
Autres actifs non courants	LR	1,5	1,5	-
Créances commerciales	LR	50,8	50,8	-
Actifs de trading	FVTPL	0	0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	LR	19,9	19,9	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	HTM	0	0	-
- Instruments dérivés – couverture				
- Instruments dérivés – autres	HeAc	0	0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FVTPL	0	0	Niveau 2
	LR	6,5	6,5	-
Dettes financières non courantes				
- Instruments dérivés				
- Autres dettes financières	FVTPL	0	0	Niveau 2
	OFL	46	46 ^(**)	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,6	0,6	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FVTPL	0	0	Niveau 2
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	OFL	26,3	26,3 ^(**)	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	OFL	45,4	45,4	-

Actuellement nous n'avons plus d'actifs cotés en bourse, hormis nos actions propres.

Concernant Larzul, nous avons appliqué le Niveau 3. Nous renvoyons à la note 15 pour plus d'informations concernant l'estimation de la juste valeur de cette participation.

Nous ne calculons pas systématiquement la juste valeur de nos dettes à taux fixe, mais seulement en cas d'écart importants entre les taux de financement de nos emprunts et les taux de marché. Actuellement, les taux de financement de nos emprunts à taux fixe (€ 51 millions à fin 2013) ne diffèrent, à notre avis, pas significativement en moyenne des conditions de marché, compte tenu d'une part de l'évolution des taux d'une part et des profils de risque des sociétés du Groupe d'autre part.

NOTE 29 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

L'ensemble des factures émises par les parties liées (le management du Groupe) dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles Groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles Groupe.

Les transactions entre le Groupe et les parties liées autres que filiales (associates) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2013	2012
Créances		
A plus d'un an	728	606
A un an au plus	1.620	997
Dettes		
A plus d'un an		
A un an au plus	1.703	1.179
Résultat d'exploitation		
Ventes et Prestations	908	276
Coût des ventes et prestations	7.461	6.230
Résultat financier		
Produits des actifs circulants	78	75
Autres produits financiers		
Réductions de valeur		
Charge des dettes		

L'augmentation de ces transactions vient principalement de la décision, décrite à la note 13, de changer la méthode de consolidation de Biobetter en mise en équivalence en 2013. Pour le reste les transactions avec les parties liées non contrôlées concernent majoritairement les transactions qui existent entre le sous-ensemble Biofirst, consolidé globalement, et leurs participations mises en équivalence : Biobest Maroc, Biobest Israël, Chemcom, et PT Bromelain.

Le Groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituelles du Groupe.

Il n'y a pas de transactions avec les actionnaires, et les relations avec les membres des organes de gestion sont détaillées dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel.

NOTE 30. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA DATE DE CLÔTURE

Nous n'avons pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

A noter que le solde de nos créances sur 5N Plus, d'un montant de € 1,75 million payable le 9 avril 2014, a été honoré dans les délais par 5N Plus. Actuellement nous n'avons donc plus d'engagements sur 5N Plus.

La situation de Floridienne Chimie évolue de jour en jour actuellement, sans que le groupe Floridienne n'ai le contrôle sur la Procédure de Réorganisation Judiciaire en cours dans cette société. Nous renvoyons au rapport de gestion de Floridienne Group pour plus d'informations au sujet de cette société.

NOTE 31 : FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

CONSOLIDATION

1. Information relative aux filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote $\geq 50\%$)

1.1. Nombre total de filiales consolidées

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	% des droits de vote (si différent du % d'intérêt dans le capital)
Atlantis¹	BE 0428 118 210	Belgique	59,76	100,00
Biobest Argentina		Argentine	53,80	55,00
Biobest Belgium	BE 0893 948 337	Belgique	97,81	100,00
Biobest Canada		Canada	97,81	100,00
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	97,81	100,00
Biobest Mexique		Mexique	78,25	80,00
Biobest NV	BE 0432 575 854	Belgique	97,81	99,00
Biobest Spain		Espagne	97,81	100,00
Biobest Turkey		Turquie	73,36	75,00
Biobest USA²		Etats Unis	97,81	100,00
Biofirst	BE 0895 349 689	Belgique	98,80	
BSC³	BE 0426 696 268	Belgique	100,00	
Camargo	FR 50 352 414 528	France	98,98	100,00
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00	
Doussot	FR 56 344 068 747	France	100,00	
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00	
Enzymos Asia Pacific		Chine	51,00	
Eurobatri	FR 314 041 78 022	France	100,00	
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	98,98	
Florchem GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00	
Floridienne Chimie¹	BE 0422 431 634	Belgique	59,76	
Floridienne USA	22-2583396	Etats Unis	100,00	
Florifood (ex Floragro)	BE 0422 035 716	Belgique	100,00	
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	100,00	
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00	
Gel Manche	FR 04 314 696 386	France	100,00	
Gourmet des Iles	FR 26 412 231 219	France	100,00	
IKA KG	DE 166 674 875	Allemagne	90,00	
IKA UK		Royaume-Uni	90,00	100,00
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00	
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	100,00	80,00
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00	
Merydis	BE 0434 869 014	Belgique	100,00	
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00	
Salm Invest	BE 0457 293 137	Belgique	100,00	80,00
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00	
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	100,00	
Snam	FR143 101 99 146	France	100,00	
Sopral		Madagascar	98,80	100,00
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	96,37	97,54
Surgemer	FR12 398 870 402	France	100,00	
UAB Camargo	LT 115950917	Lithuanie	100,00	
Vendsyssel	BE 0402 253 357	Belgique	100,00	80,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	100,00	

1 Changement de méthode de consolidation au 01/01/2013

2 Entrée de périmètre au 01/01/2013

3 Entrée de périmètre au 01/10/2013

En 2012, Biobetter, nouvellement créée, avait été consolidée selon la méthode globale. Après une année d'existence de cette société dont Floridienne est actionnaire à 50%, le contrôle exercé par le Groupe sur cette société a été reconstruit. Les directions de Biobest et de Floridienne ont conclu que le même niveau de contrôle (joint control) existe sur cette société et sur Biobest Maroc, qui est consolidée par mise en équivalence. En conséquence, Biobetter est dorénavant intégrée en consolidation selon la méthode de mise en équivalence.

2. Information relative aux coentreprises

2.1. Nombre total de coentreprises consolidées

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Empla-cement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Méthode utilisée pour comptabi-liser la partici-pation dans la coentreprise	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Biobest Maroc		Maroc	48,91	mise en équivalence	4.947	1.088	4.446	2.631
Biobetter ¹		Maroc	48,91	mise en équivalence	1.350	1.210	1.141	1.097
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	mise en équivalence	865	534	1.212	946
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	22,19	mise en équivalence	53	27	3.323	48

1 Changement de méthode de consolidation au 01/01/2013

3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote $\geq 20\%$ et $< 50\%$)

3.1. Nombre total d'entreprises associées consolidées

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enre-gistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	44,38	5.201	3.627	1.844	1.731
Polyam		Israël	24,45	3.031	2.545	2.085	2.685
PT Bromélaïne		Indonésie	49,00	3.243	2.531	2.915	2.853

3.2. Nombre total d'entreprises associées non consolidées

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Biohainaut ¹	BE 0866 006 102	Belgique	20,00

1 Centre de recherche

NOTE 32 : NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE REGROUPEMENTS DE SOCIÉTÉS

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	% capitaux propres acquis
BSC	Production et commercialisation d'enzymes végétales	acquisition de titres	100,0%

Le 30 septembre 2013, le groupe Floridienne a acquis 100% des parts de la société BSC, active dans la production et la commercialisation d'enzymes végétales. Cette activité vient compléter l'offre du Groupe dans les enzymes végétales, confortant sa place de leader mondial dans le domaine.

Cette acquisition ayant eu lieu le 30 septembre 2013, le Groupe a décidé de consolider cette nouvelle filiale au niveau bilan dans les comptes 2013, ainsi que le dernier trimestre d'activité de cette société dans les résultats consolidés du Groupe.

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou Groupe.

Le montant total du prix payé pour ce regroupement est de € 3,2 millions.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

Par contre, compte tenu du temps disponible l'allocation du goodwill n'a pu être totalement finalisée à la date d'acquisition de telle sorte que les chiffres présentés sont provisoires.

Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre : approche provisoire (montants en milliers EUR)

	BSC 01.10.2013
Goodwill	1.329
Actifs incorporels	728
Actifs corporels	728
participations mises en équivalence	728
Actifs financiers	728
Actifs d'impôts différés	728
Actifs détenus en vue d'être cédés	728
Actifs court terme	1.708
Trésorerie active	798
	798
Intérêts minoritaires	0
Provisions & Impôts différés	252
Passifs éventuels	0
<i>Dettes long terme</i>	0
<i>financières</i>	0
autres	0
<i>Dettes court terme</i>	1.111
<i>financières</i>	204
autres	907
	907
PRIX ACQUISITION	3.200
	3.200
	BSC
Chiffre d'affaires (sur base annuelle) pour entreprises consolidées globalement	6.038
Résultat net annuel 2013 100%	278
Résultat net pour la période depuis regroupement	-35
- <i>quote part Groupe</i>	-35
- <i>quote part minoritaires</i>	0

Le prix d'acquisition a entraîné la reconnaissance de goodwill. Le Groupe estime que les perspectives de rentabilité de l'entreprise acquise justifient la reconnaissance de ce goodwill. Par ailleurs, des synergies importantes avec les sociétés du Groupe telles que Enzybel International SA, Florinvest SA et Enzymos Asia Pacific sont attendues dès 2014.

Le « purchase price allocation » (PPA) de Merydis (qui n'était pas encore fini à fin 2012, compte tenue du temps disponible) n'a pas eu d'impact sur les actifs/passifs en 2013.

NOTE 33 : DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI

	2013		2012	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs	1.540	1.496	1.752	1.686
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.465	1.420	1.635	1.567

Le nombre de personnes employées par Floridienne a diminué en 2013, principalement en raison du traitement de Floridienne Chimie en « activité abandonnée ». Le personnel de cette société n'est dès lors plus repris dans les effectifs du Groupe.

Du personnel employé par le Groupe à fin 2013 :

- 653 sont employés dans le Pôle Alimentation festive
- 585 sont employés dans le Pôle Sciences du Vivant
- 223 sont employés dans le Pôle Chimie
- 4 sont employés dans le Pôle Corporate.

En termes de répartition géographique, le Groupe est bien diversifié, avec une présence dans une quinzaine de pays :

Belgique	315
Europe	745
<i>Dont</i>	
France	498
Allemagne	77
Roumanie	80
Lituanie	79
Espagne	11
 Reste du Monde	 405
<i>Dont</i>	
Maroc	175
Turquie	86
Canada	38
Mexique	29
Madagascar	19
Indonésie	48
USA	5
Argentine	5

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires sur les états financiers consolidés de la société Floridiennne SA pour l'exercice clos le 31 decembre 2013

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que les annexes.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à EUR 221.766.(000) et dont le compte de résultat consolidé se solde par une perte de l'exercice (part du Groupe) de EUR 21.251.(000).

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en oeuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de la société FLORIDIENNE SA au 31 décembre 2013, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à celle date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur certaines incertitudes importantes exposées dans les notes annexes aux états financiers consolidés et dans le rapport de gestion.

- Le rapport financier consolidé [Note 24 et rapport de gestion] décrit les évaluation et classification retenues au 31 décembre 2013 pour la filiale FLORIDIENNE CHIMIE en application de IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » par suite de la mise en oeuvre d'un plan coordonné de cession d'activités sous autorité de justice (« Procédure de Réorganisation Judiciaire »). La juste valeur des actifs a été estimée par le Conseil d'administration à 8,8 MEUR en tenant compte des incertitudes liées au processus de cessions en cours. La juste valeur des passifs a été estimée au même montant, compte tenu que les dettes, garanties ou non, ne sont recouvrables qu'à hauteur de la valeur des actifs réalisables. La valeur des actifs devra donc être reconsidérée, à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution de la procédure judiciaire en cours et des offres reçues par le mandataire de justice, et toute modification de cette valeur déterminera les montants finalement répartissables entre créanciers suivant leur ordre de priorité.

FLORIDIENNE indique à cet égard que l'ensemble des impacts financiers directs sur le groupe, connus à ce jour, liés à la défaillance de FLORIDIENNE CHIMIE, ont été pris en compte en 2013 et que la cession des activités de FLORIDIENNE CHIMIE n'aura pas d'impact opérationnel significatif sur les autres entités du Pôle Chimie..

- Parmi les estimations comptables et les matières soumises à jugement de l'organe de gestion, le rapport financier mentionne notamment [Note 2 (e)] les tests de perte de valeur et la reconnaissance des impôts différés actifs. Les évaluations faites [Notes 11, 12 et 14] sont basées sur des données prévisionnelles et des méthodes et paramètres de valorisation qui comprennent nécessairement des éléments d'incertitude, notamment en ce qui concerne les entités déficitaires. Le rapport financier indique que les données prévisionnelles sont établies avec prudence, sur base des meilleures estimations disponibles.

- Le conflit opposant le groupe FLORIDIENNE avec les anciens actionnaires de LARZUL, société détenue à 50% jusqu'ici, fait, depuis plusieurs années, l'objet de recours judiciaires, qui empêchent le groupe d'obtenir le contrôle effectif de la société. Faute d'informations suffisantes, il existe des incertitudes non seulement sur la valeur de la participation dans LARZUL (2,6 millions EUR) mais aussi sur le recouvrement des créances du groupe sur la société (1,9 millions EUR), dans l'attente d'un règlement global du litige. L'organe de gestion de FLORIDIENNE estime que, malgré l'incertitude sur la prise de contrôle de LARZUL, la valeur comptable de la participation figurant en autres actifs financiers n'est pas supérieure à la valeur recouvrable de l'investissement. Si la prise de contrôle devait ne pas aboutir, la valeur de la participation et des créances dépendrait des conditions de la résolution du litige.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 30 avril 2014

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire représenté par
Philippe GOSSART

Calendrier financier

Première déclaration intermédiaire	19-mai-14
Assemblée générale	3-juin-14
Résultats semestriels	29-août-14
Seconde déclaration intermédiaire	19-nov-14



FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161, bte 4, Bât P
Waterloo Park Office
B- 1410 WATERLOO
www.floridienne.be
